



# RAPPORT D'ACTIVITE

# 2014



**EHESP**

# Sommaire

## 1 - Une grande école de santé publique

- Enjeux et missions p.4
- Une école intégrée dans un large réseau de partenaires p.6
- Les départements d'enseignement et de recherche  
Le laboratoire p.8

## 2 - Des formations pour tous les cadres de santé

- Les formations pour la fonction publique p.10  
Les formations diplômantes
- La formation continue p.14
- La formation par la recherche p.16
- L'innovation pédagogique p.18

## 3 - Une recherche internationale en santé publique

- Les équipes labellisées p.18
- Les chaires p.19
- Les thèmes de recherche : quelques exemples p.20

## 4 - L'expertise de l'EHESP : quelques illustrations p.24

## 5 - Des acteurs, des ressources p.26

# 1 - Enjeux et missions

L'Ecole des hautes études en santé publique a été créée par la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, par transformation de l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes. Elle a conservé l'ensemble des missions de l'école de service public, dont la formation des fonctionnaires en charge des politiques publiques dans le domaine sanitaire et social, et de l'inspection-contrôle-évaluation des programmes de santé publique et des établissements, du pilotage de ces programmes, du management des établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, de la veille et sécurité sanitaire, de la santé scolaire et du génie sanitaire. Ces missions ont été élargies par le législateur. Ainsi l'EHESP est également chargée d'assurer un enseignement supérieur en santé publique, en réseau avec des établissements partenaires, d'animer ce réseau, de contribuer à la recherche en santé publique et de développer les relations internationales dans son champ de compétences.

L'année 2014 a été le premier exercice de mise en œuvre de son nouveau projet de développement quinquennal, mais aussi une année marquée par un audit et de nombreuses réflexions sur son organisation et son fonctionnement internes.

## Une année de changement au sein du comité de direction de l'Ecole

**Elisabeth de Laroche Lambert**, directrice d'hôpital, a été nommée le 1<sup>er</sup> octobre au poste de secrétaire générale de l'EHESP, après une période d'intérim assurée par Stéphanie Gicquel-Bui depuis mars 2014.

Au cours du mois d'octobre, **Bernard Jégou**, directeur de recherche INSERM, a remplacé Marie-Aline Bloch aux fonctions de directeur de la recherche, après une procédure novatrice de consultation interne de notre communauté d'enseignants-chercheurs et une validation formelle des instances de l'Ecole. Le directeur de l'EHESP a ainsi proposé cette nomination aux deux ministères de tutelle.

Enfin, **Philippe Quénel**, médecin épidémiologiste, a pris la direction du laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé (LERES) au 1<sup>er</sup> septembre, après le départ en retraite d'Olivier Thomas.

## Une année de validation et de mise en œuvre de son Contrat d'objectifs et de performance 2014-2018

Après la phase intensive de diagnostic, de concertation en interne et de consultations externes en 2013 afin de préparer son nouveau COP quinquennal, le début d'année 2014 s'est caractérisé par la finalisation de ce document contractuel et sa validation par les instances de gouvernance de l'EHESP au cours du mois de mars. La signature officielle du COP par les deux ministres et le directeur de l'Ecole est intervenue en fin d'année.

Le contrat est basé sur une stratégie de recentrage des actions de l'Ecole au profit de **deux grandes orientations transversales** :

- d'une part, être force de proposition, lieu de débat, et accompagner les évolutions de notre système de santé en lien avec ceux d'autres pays pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et pour relever les défis de demain
- d'autre part, mieux comprendre et participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé

Ce projet vise à mobiliser les forces vives de l'Ecole sur **5 thématiques prioritaires** :

1. Les politiques sociales et de santé,
2. L'organisation, le pilotage, la régulation et le management des services de santé dans leurs dimensions sanitaire, sociale et médico-sociale,
3. L'environnement et la santé,
4. La sécurité sanitaire,
5. La promotion de la santé et la prévention.

Le projet global de développement est structuré autour de 4 enjeux majeurs, 10 objectifs opérationnels et une cinquantaine d'engagements pour cette nouvelle période quinquennale. **Il constituera la feuille de route de l'EHESP pour les 4 prochaines années.**

## Une année d'audit portant sur l'évolution de son organisation et une optimisation de son fonctionnement

La Cour des comptes a remis son rapport sur la gestion de l'EHESP (2008-2012) et a formulé une dizaine de recommandations. Parallèlement, le directeur a sollicité l'IGAS afin que soit mené un **audit sur le fonctionnement de l'Ecole**. Au cours du printemps, cette mission d'appui a produit un rapport avec des préconisations quant à l'évolution souhaitable de l'organisation de l'institution.

Grâce à ce regard extérieur, la direction de l'Ecole a présenté aux instances et à l'ensemble des personnels un tableau de suivi des préconisations avec pour objectif essentiel d'améliorer et de rendre plus lisible le fonctionnement interne de l'EHESP.

Les premières réalisations ont été opérées dès l'été 2014 et la nouvelle secrétaire générale s'est vue confier la mission d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions qui devra permettre une optimisation du fonctionnement interne de l'école et la mobilisation de l'ensemble des forces de l'Ecole au service de ses missions, au profit des usagers et des personnels. Ce plan intègre la prise en compte des aspects de qualité de vie au travail, pour lequel un pré-diagnostic a été réalisé et présenté à l'ensemble des personnels.

## Une année de confirmation de la double appartenance de l'EHESP aux communautés d'universités et d'établissements à Paris et dans le grand ouest.

En 2014, l'EHESP a fait valoir son originalité de par sa vocation nationale et son ancrage local à Rennes, en obtenant auprès du secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, l'opportunité d'appartenir à deux communautés d'universités et d'établissements (Comue), à savoir l'Université Sorbonne Paris Cité (USPC) et la future Université Bretagne Loire (UBL). Ce positionnement dérogatoire démontre de nouveau l'unicité du modèle que constitue l'EHESP, grand établissement d'enseignement supérieur, de recherche, de service public à fort ancrage professionnel et à dimension nationale.

**Au sein de l'USPC**, l'EHESP s'est investie dans deux chantiers majeurs au cours de l'année 2014 :

- d'une part, dans l'élaboration des statuts de cette Comue, notamment au sein de la commission de concertation réunissant des représentants de chaque établissement membre, aboutissant à leur approbation par les conseils d'administration et sa création par décret au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ;
- d'autre part, dans la préparation et la validation du contrat de site USPC 2014-2018 (volet commun à ses membres) avec des points saillants portant sur l'interdisciplinarité, la coordination des formations, la prise en compte des enjeux sociétaux (dont les enjeux publics de santé), la vie étudiante et de campus, les pédagogies innovantes et des mesures en faveur de la formation des personnels. Dans le cadre de ce contrat, l'EHESP s'est vue attribuer 7 emplois sur la période 2014-2016, afin de mettre en œuvre ces politiques communes.

Grâce à l'initiative d'excellence (idex), l'EHESP a pu mener un certain nombre d'actions que ce soit pour l'évolution de la banque de données en santé publique, le développement d'un programme de recherche interdisciplinaire sur la sécurité sanitaire (PRINCEPS), la création d'un « MOOC » en santé publique ou encore la mobilité internationale entrante (bourses de masters).

**Au niveau du grand ouest**, jusqu'à présent simple membre associé de l'Université Européenne de Bretagne (UEB), l'EHESP s'est positionnée en 2014 comme membre potentiel et à part entière de la future Comue interrégionale UBL. Elle a participé aux travaux de construction, ce grand ensemble devant réunir, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, une vingtaine d'établissements d'enseignement et de recherche bretons et ligériens.

## D'autres faits marquants de l'année écoulée

L'année 2014 a été marquée par les premières mesures de la **politique de recentrage** des missions et activités de l'Ecole autour de priorités affichées en santé publique et des axes forts, pour lesquels l'Ecole a acquis une légitimité, qui figurent dans son COP 2014-2018. Ainsi, l'EHESP n'ayant pas vocation à poursuivre le développement de formations et de recherche en sciences infirmières et plus spécialement dans leur volet clinique, la fermeture du département des sciences cliniques et infirmières (DSIP) a été rendue effective à la fin 2014, tout en s'assurant de la poursuite du master en sciences cliniques et

1. Institut de recherche en santé, environnement et travail
2. Maison des sciences de l'homme en Bretagne

infirmières, formation qui sera entièrement reprise par Aix-Marseille Université dès la rentrée 2015.

Cette année 2014 a également permis de **clarifier le statut du Réseau des écoles de service public (RESP)** dont la gestion financière était assurée, depuis son origine, par l'EHESP qui en est un membre actif. En effet, depuis le 13 octobre 2014, le RESP s'est constitué en association de loi 1901 et sa délégation permanente est désormais accueillie dans le cadre d'une convention d'hébergement.

Enfin, 2014 aura été une année de **transformation du campus rennais**, avec la réception des derniers travaux de rénovation du bâtiment principal et l'inauguration du centre de documentation flambant neuf. Par ailleurs les chantiers des projets immobiliers de l'IRSET<sup>1</sup> et de la MSHB<sup>2</sup> ont été entamés avec une livraison des bâtiments prévus respectivement à la fin 2015 et à l'été 2016. L'Ecole a poursuivi ses investigations et ses efforts de regroupement de ses sites parisiens en un lieu unique, efforts devant aboutir en fin d'année 2015.

## Un modèle de fonctionnement soutenable économiquement pour l'EHESP

Les tensions budgétaires qui s'amorçaient les années précédentes se sont confirmées en 2014. Même si l'exercice budgétaire 2014 de l'EHESP se termine en léger excédent, ce résultat n'est dû qu'à une recette exceptionnelle et ponctuelle importante.

La conjonction d'une baisse régulière de la subvention pour charges de service public venant du ministère des affaires sociales et de la santé et de l'augmentation continue des élèves de la fonction publique hospitalière rémunérés par l'Ecole explique cette situation qui ne peut être réglée que par des mesures structurelles, accompagnées par un plan d'efficacité et d'optimisation de l'organisation et du fonctionnement au niveau interne.

Le conseil d'administration a alerté les ministères de tutelle sur cette situation lors du vote du budget prévisionnel 2014 et renouvelé cette alerte à la fin 2014. L'année 2015 permettra d'ouvrir ce chantier indispensable pour l'EHESP.



## Une école intégrée dans un large réseau de partenaires

### Des partenariats pour la formation

Au niveau national, l'EHESP poursuit sa politique active de partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche notamment dans le cadre des communautés d'universités et d'établissements (Comue), et les écoles de service public au sein du réseau qui les regroupe (RESP).

Ainsi, **en lien avec le service de santé des armées et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris**, l'EHESP reprend en septembre 2014 la responsabilité administrative du **master Analyse et management des établissements de santé**, co-habilitation avec l'université Paris Diderot. Cette formation est également délocalisée à l'École supérieure des affaires (ESA) de Beyrouth (Liban).

Les collaborations se poursuivent avec l'**École nationale des finances publiques** (ENFIP) dans le cadre des formations à la fiabilisation des comptes et au contrôle interne pour les établissements publics de santé. Le partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) pour la formation des pilotes de la méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) s'élargit avec la mise en place de sessions d'analyse de pratiques. La coopération avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) aboutira début 2015 avec l'organisation de sessions à destination des référents évaluation externe-renouvellement des autorisations en ARS, directions de cohésion sociale et conseils généraux, en lien avec la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et l'agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM).

En 2014, l'EHESP signe plusieurs conventions de partenariat notamment avec la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) et l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS). Elle engage également une collaboration renforcée avec la Haute autorité de santé (HAS), avec l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) et intervient auprès de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) ou de l'Agence française de développement (AFD) pour la conception et l'organisation de formations à destination de leurs équipes ou des publics qu'elles ont vocation à former. Ces partenariats permettent à l'EHESP d'actualiser son offre de formation en continu.

### Des partenariats pour l'insertion et l'évolution professionnelles

Les forums emplois et stages mis en place depuis 2011 sont l'occasion d'intéresser un nombre croissant de partenaires. Les 2 et 3 juillet 2014 à Rennes puis le 9 octobre à Paris, l'EHESP accueille ainsi plus d'une trentaine d'intervenants, qui contribuent aux tables rondes et rencontrent les étudiants et les élèves présents. Des ateliers permettent de travailler sur les cv ou d'avoir une simulation d'entretien professionnel en français ou en anglais. D'autres rendez-vous individualisés sont organisés pour que partenaires et étudiants puissent échanger sur des opportunités de stage ou d'emploi.

La mise en ligne d'outils méthodologiques pour la recherche d'emploi, dans le cadre du partenariat engagé avec l'APEC, est effective début 2014 et complète ces actions.

Au-delà de la participation aux forums, certains partenaires, grâce à l'appui des anciens étudiants de l'EHESP recrutés chez eux, s'engagent pour apporter leur regard sur la conception des formations et les compétences visées au regard de leurs attentes d'employeurs. Pour soutenir cette démarche, l'EHESP a élaboré et présenté en conseil des formations fin 2014 une charte des partenariats.

#### L'Institut pour la démocratie en santé (projet en cours)

La démarche de création d'un institut pour la démocratie en santé relève d'une décision partenariale entre trois cofondateurs : le Collectif inter-associatif pour la santé, la Fédération hospitalière de France et l'École des hautes études en santé publique. Il a vocation à s'ouvrir ultérieurement à d'autres institutions et représentants des usagers en particulier dans le champ médicosocial.

Par la création d'un institut pour la démocratie en santé, l'EHESP et ses partenaires ont 3 objectifs :

- Conforter et développer les formations initiale et continue des dirigeants du système de santé pour ce qui concerne l'implication de l'utilisateur dans son propre parcours, dans le pilotage des politiques publiques et l'organisation des établissements et services ;
- Construire un centre de ressources à destination des usagers et professionnels permettant l'accès à l'information sur la production scientifique, les travaux d'expertise, les retours d'expérience pour ce qui a trait à l'utilisateur dans le système de santé ;
- Favoriser la réalisation de travaux de recherche sur ces mêmes thèmes en s'appuyant sur les propositions et l'implication des usagers et de leurs représentants pour traiter de sujets insuffisamment ou pas explorés.



## Des partenariats internationaux pour le rayonnement international

En 2014, l'École a poursuivi son effort d'internationalisation : augmentation du nombre d'étudiants étrangers représentant 49 pays européens et non européens, coopérations académiques et scientifiques, publications internationales... En Europe et Amérique du Nord, les collaborations visent des programmes de recherche, des doubles diplômes, des échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs. Les collaborations avec les pays émergents et en développement sont orientées vers l'expertise, la formation et le renforcement des ressources humaines en santé.

### Europe

L'EHESP compte un grand nombre de partenaires européens dans le cadre des programmes Erasmus + et Horizon 2020 : master Europubhealth avec 6 universités européennes, 11 accords d'échanges Erasmus, 4 programmes de recherche. Nouveauté, un module de formation coordonné par le département sciences humaines et sociales sur « L'intégration européenne dans les secteurs sanitaire, médico-social et social » a été sélectionné par le programme européen Jean Monnet. L'EHESP est aussi membre actif de l'association des écoles de santé publique en Europe (ASPHER), de l'European Health Management Association (EHMA) et a renforcé sa participation au World Health Summit à Berlin.

### Hors Europe

**États-Unis** : l'EHESP a poursuivi son partenariat avec la Mailman School of Public Health de Columbia University à New York, portant sur les échanges d'enseignants-chercheurs, des collaborations en recherche et formation, l'accueil en stage de 5 étudiants américains de niveau master, ainsi que l'envoi en stage d'étudiants de l'EHESP.

**Canada** : l'EHESP et l'Institut national de santé publique (INSPQ) ont élaboré un projet novateur sur l'évolution des deux plus importantes ressources documentaires francophones en santé publique : la banque de données en santé publique en France, et Santécom au Québec. L'EHESP poursuit par ailleurs, ses nombreuses coopérations avec l'université de Montréal.

**Brésil** : l'agence d'accréditation pédagogique des formations en santé publique au Brésil a été officiellement créée en septembre 2014, portée par les acteurs clés brésiliens en santé publique. Le centre d'appui à l'assurance qualité de l'EHESP et l'École nationale de santé publique Sergio Arouca, rattachée à la fondation Oswaldo Cruz à Rio de Janeiro, ont apporté leur expertise.

**Maroc** : un séminaire francophone de gérontologie s'est tenu en partenariat avec l'EHESP et l'École nationale de santé publique (ENSP) à Rabat en présence des directeurs des deux écoles, ainsi que du conseiller aux affaires sociales de l'ambassade de France. Cet événement a été organisé par les élèves directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (DESSMS) de la promotion Geneviève Laroque.

**Algérie** : l'École nationale de management d'administration en santé d'Alger (ENMAS) et l'EHESP à travers son institut du management, ont conforté les liens noués, par un nouveau projet de partenariat institutionnel de 3 ans financé par un programme bilatéral boursier algéro-français. Ce partenariat vise à renforcer les compétences de l'ENMAS dans la gouvernance de son dispositif de formation continue.

**Chine** : avec la contribution de l'institut du management, l'EHESP a développé avec le groupe hospitalier Xin Hua de Shanghai (hôpital public) un programme de formation de 2 semaines en management hospitalier à l'attention de ses cadres dirigeants. L'École a accueilli 2 groupes de 16 et 18 cadres dirigeants hospitaliers.

**Vietnam** : l'année 2014 a vu la clôture en avril de la 3<sup>e</sup> session de formation en gestion hospitalière, avec la remise des certificats à une vingtaine de médecins, directeurs d'établissement de santé vietnamiens. Cette année a été également l'occasion de signer une nouvelle convention cadre entre l'université Pham Ngoc Thach, les services de santé de Hồ Chí Minh Ville et l'EHESP.

#### Favoriser le développement de la mobilité internationale

En 2014, 30% des élèves des filières DESSMS, IASS et DH sont partis en stages dans 24 pays différents. Ils ont restitué leurs expériences lors de la 10<sup>e</sup> édition du forum international en présence de 9 tuteurs étrangers (Italie, Royaume Uni, Burkina Faso, Maroc, Brésil, Canada). Les étudiants des masters PPASP, MPH, SPRE et IGS ont été soutenus par des bourses Erasmus, des bourses du Conseil régional de Bretagne et Erasmus et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Au total, 36 étudiants sont partis en mobilité dans 22 pays. Le nouveau programme « Mobilité Internationale entrante de niveau Master – MIEM » d'USPC a permis d'attribuer 5 bourses à des étudiants étrangers pour 2014-2015.

L'internationalisation de la formation et de la recherche se traduit également par des mobilités d'enseignants-chercheurs (11 ont bénéficié de soutien financier pour une mobilité en 2014). 27 enseignants-chercheurs d'universités étrangères ont été accueillis. 3 co-tutelles internationales de thèse sont en cours.

## Les départements d'enseignement et de recherche

### L'institut du management (IDM)

L'institut du management propose une offre de formation diversifiée, accompagnant l'évolution des métiers de dirigeants. Ainsi, l'offre de formation concerne un large public principalement du secteur public mais aussi d'autres secteurs. A titre d'illustration, les séminaires à destination des dirigeants et hauts responsables en santé touchent un public de responsables d'agences régionales de santé, du réseau de l'assurance maladie et des établissements de santé. Cette diversification se traduit aussi par la délivrance de diplômes d'établissement, de master et de diplômes agréés par la conférence des grandes écoles.

Une forte activité d'expertise est exercée au profit de diverses administrations centrales (DGOS, DGCS...), fédérations et établissements. Une démarche de coopération est effectuée avec des organismes tels que l'ANAP, l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), la HAS et les structures du secteur médico-social, ainsi qu'une articulation avec les milieux professionnels (associations de directeurs, organisations syndicales, FHF).

En 2014, l'IDM a organisé 2 colloques sur un mode partenarial (financement des établissements, place de l'usager dans la gouvernance des politiques publiques).

L'institut du management est impliqué, avec le département sciences humaines, sociales et des comportements de santé, dans la mise en place du futur institut pour la démocratie en santé qui verra sa mise œuvre en 2015.

Il est répondu à l'enjeu de la diffusion des connaissances par la recherche-action en particulier avec les deux chaires Management des technologies de santé et management des établissements de santé. Un lien étroit est établi avec l'équipe d'accueil Management des organisations de santé (EA 7348).

Pour assurer toutes ces missions d'enseignement, recherche et expertise, l'institut du management travaille en partenariat avec les institutions et organismes mentionnés précédemment. Par ces démarches, l'IDM se veut être un centre de ressources au profit des institutions et services.

### Le département sciences humaines, sociales et des comportements de santé (SHSC)

Le département est implanté à Rennes mais dispose également d'un site parisien, la Maison des sciences sociales du handicap (MSSH).

La plupart des disciplines des sciences humaines et sociales sont représentées dans ce département : sciences politiques, sociologie, droit, économie, histoire, psychologie, géographie, démographie. Ces disciplines sont mobilisées pour le développement des différentes activités, dont les principales portent sur l'étude des comportements des individus et groupes sociaux à l'égard de la santé et sur l'analyse des politiques publiques développées dans le champ sanitaire et social. S'agissant de ce second point, la conception des politiques et des programmes, leur mise en œuvre par les différents acteurs impliqués, leurs dispositifs de régulation et, enfin, leur évaluation constituent la trame centrale de l'analyse.

Cet ensemble d'activités se décline dans des missions d'enseignement (formations universitaires, statutaires et continues), de recherche et d'expertise, qui ont également vocation à alimenter le débat public et à s'inscrire dans un environnement international.

Fin 2014, un projet de création d'une nouvelle chaire sur le transfert des connaissances en matière de prévention des cancers a été élaboré en partenariat avec l'Institut national du cancer (INCa) et l'Institut de recherche en santé publique (IRESP). Ce projet devrait donner lieu à un recrutement d'un titulaire et d'une petite équipe dédiée au cours du premier semestre 2015.

L'activité de recherche du département SHSC se déploie principalement dans le cadre de l'UMR CNRS 6051-CRAPE.

### Le département Santé-environnement-travail et génie sanitaire (DSET&GS)

Le département réunit des compétences en chimie et microbiologie environnementales, génie sanitaire, hydrogéologie, toxicologie, épidémiologie environnementale ou professionnelle, évaluation du risque. Plusieurs enseignants sont impliqués dans des instances nationales d'expertise publique, notamment au sein du Haut conseil de la santé publique et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

En enseignement, le département est actif dans plusieurs formations de la fonction publique (ingénieur de génie sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires, techniciens sanitaires, fondamentaux des filières de l'Etat et des établissements) et diplômantes, dont le master spécialisé Ingénierie et management des risques en santé-environnement-travail et le master cohabilité Santé publique et risques environnementaux, répondant aux besoins des cadres et opérateurs du système de sécurité sanitaire environnementale aux plans national et international.

L'activité de recherche se déploie principalement dans le cadre de l'UMR Inserm 1085-IRSET.

### Le département Épidémiologie/biostatistiques (EPIBIOSTAT)

Le département est né de la fusion en 2011 du département d'épidémiologie et de celui de biostatistiques, créés par l'EHESP en 2008.

Le département est fortement impliqué dans l'organisation de modules de formation aux méthodes quantitatives. Vis-à-vis du public des masters, ces formations adoptent une approche disciplinaire alors que les cours délivrés aux élèves des filières professionnelles, et les formations continues (cours international d'épidémiologie appliquée (IDEA), diplôme d'établissement Expert PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information)) bénéficient d'une approche beaucoup plus appliquée.

Comme en témoigne l'activité de publication scientifique, le département est fortement impliqué dans la recherche, laquelle couvre un éventail large de problématiques de santé publique.

L'épidémiologie et l'analyse de la prise en charge des maladies chroniques (insuffisance rénale, santé mentale, maladies vasculaires et neurodégénératives) et la santé maternelle et périnatale font également partie des champs de recherche investis par les membres du département.

Ceux-ci incluent la sécurité sanitaire, en particulier la surveillance des risques infectieux et la vaccination.

### Le département des sciences infirmières et paramédicales (DSIP)

Dans le cadre du recentrage des activités de l'Ecole autour des 5 axes stratégiques du contrat d'objectifs et de performance 2014-2018, les instances ont validé la fermeture du département des sciences cliniques infirmières au 31/12/2014.

Il exerce ses missions toutefois jusqu'à la fin de l'année.

En matière de formation, le département est investi dans un master en sciences cliniques infirmières, mis en œuvre en cohabilitation avec Aix-Marseille université depuis 2009. Les thématiques de recherche concernent la pratique infirmière et gestion des risques, les activités afférentes aux soins, le leadership infirmier, l'enseignement de la recherche en sciences infirmières, les pratiques infirmières et paramédicales fondées sur les preuves. L'EHESP salue le travail accompli au sein de ce département et souhaite que les progrès accomplis soient poursuivis dans le cadre des universités en charge de la formation des personnels soignants.



## Le laboratoire

### Le laboratoire d'études et de recherche en environnement et santé (LERES)

Le laboratoire est la plate-forme technologique d'analyses chimiques et microbiologiques de l'EHESP. Son équipe professionnelle de 65 agents répond aux besoins d'expertise et de recherche dans trois domaines clés de l'environnement et de la santé :

- la qualité des eaux de consommation – de la ressource au robinet - domaine dans lequel le laboratoire est accrédité COFRAC et agréé depuis 2000 pour le contrôle sanitaire des eaux et des effluents par les ministères chargés de la santé et de l'environnement ;
- la qualité de l'environnement intérieur de l'habitat, des lieux recevant du public et des hôpitaux, secteur pour lequel le laboratoire a été retenu en 2013 par l'observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) pour réaliser les analyses de composés organiques semi-volatils (COSV), de métaux et d'allergènes sur les échantillons prélevés dans le cadre de la campagne nationale menée dans 300 écoles élémentaires et maternelles de France ;
- la mesure des expositions humaines via les matrices biologiques, domaine dans lequel suite à l'évaluation par le COFRAC réalisée en septembre 2014, il est désormais accrédité pour le dosage du plomb dans le sang.

Les projets de recherche sont menés dans le cadre de l'UMR Inserm 1085-IRSET, en partenariat avec des organismes nationaux, internationaux ou des entreprises. Le laboratoire est équipé d'accueil de l'Ecole doctorale Vie-Agro-Santé de l'université de Rennes 1 et Agrocampus Ouest. Il reçoit dans ce cadre des étudiants de master et des doctorants. Les enseignants chercheurs, ingénieurs et techniciens du LERES participent aux activités d'enseignement, notamment au sein du département DSET&GS.

## 2 - Des formations pour tous les cadres de santé

### Les formations fonction publique Les formations diplômantes

#### Des formations actualisées pour contribuer à l'amélioration de notre système de santé

##### Une densification des activités réalisées en 2014

Le nombre d'élèves des différentes filières de la fonction publique formés en 2014 a connu une double évolution. D'une part, pour les filières du pôle « établissements » un accroissement des effectifs a été enregistré dans quasiment toutes les sections : directeurs d'hôpital, directeurs des soins, directeurs d'établissement sanitaire social et médico-social et attachés d'administration hospitalière.

Le second mouvement est lié au recrutement d'élèves en formation en cours d'emploi pour les agents non titulaires de la fonction publique, ayant bénéficié du dispositif dit « Loi Sauvadet » dont la mise en œuvre a débuté en 2013 et 2014. Un fort accroissement des effectifs a été enregistré en 2014. Ces dispositifs de formation ont la particularité d'être centrés sur l'individualisation des parcours de formation.

Pour les formations universitaires, la croissance des effectifs enregistrés lors des années antérieures se trouve également confortée en 2014 à la fois par une augmentation des effectifs des étudiants inscrits, et par une diversification de l'offre de formation.

En 2014, les activités à caractère transversal se sont développées.

Le comité de coordination des formations, instance interne à l'école associant l'ensemble des départements d'enseignement et de recherche et les services supports de l'école permettant de garantir la transversalité des dispositifs de formation s'est réuni neuf fois en 2014. Les conseils d'orientation des formations, instances associant pour les formations professionnelles de la fonction publique, l'École, les pouvoirs publics et les milieux professionnels fonctionnent depuis plusieurs années pour différentes filières du pôle Etat : MISP, PhISP et MEN. Ils se sont développés en 2014. Ainsi, le pôle établissement, a vu cette instance se constituer à la fin de l'année 2014 en lien avec la refonte de la formation des directeurs d'hôpital.

##### Une présence renforcée dans le développement des formations diplômantes

L'école est engagée en tant que membre fondateur dans l'Université Sorbonne Paris cité, au sein des différentes instances. En ce qui concerne la formation, la direction des études participe au comité des Vice-présidents chargés de la formation et de la vie universitaire (VP CFVU). Les thèmes traités dans cette instance portent sur la réorganisation de l'offre de formation entre les différents partenaires de l'USPC et la participation à la conception d'appels à projets pédagogiques lancés dans le

cadre de l'IDEX ou encore le travail réalisé sur la présentation de l'offre de formation des membres de l'USPC.

##### Un dispositif de veille accrue concernant les évolutions dans le domaine de la formation

Le conseil des formations, instance de référence de la direction des études, s'est réuni à cinq reprises en 2014. Le travail autour du contrat d'objectifs et de performance 2014-2018 a été poursuivi.

La refonte de la maquette de formation du Master Analyse et management des établissements de santé cohabilité avec l'université de Paris Diderot (Paris 7) a été examinée. La refonte des masters spécialisés Equipements biomédicaux et Ingénierie et management des technologies en santé a été validée par cette instance.

Un séminaire du conseil des formations s'est tenu en juin 2014 portant sur l'analyse de l'offre de formation fonction publique animée par les responsables des filières de formations professionnelles. Ce travail a permis d'aboutir à la production d'une dizaine de recommandations opérationnelles.

Un séminaire commun au conseil des formations et au conseil scientifique s'est tenu en septembre 2014, il a porté sur l'articulation formation, recherche et expertise.



#### La participation à des travaux pédagogiques à caractère transversal

La formation de directeur d'hôpital a fait l'objet d'un intense travail de réflexion et de refonte mené par l'École, conjointement par la responsable de la formation professionnelle et l'institut du management associé aux autres départements d'enseignement et de recherche de l'école. Cette maquette travaillée avec les pouvoirs publics et les représentants de la profession a abouti à un projet de refonte de la formation qui a donné lieu à la production des textes réglementaires en fin d'année 2014, ramenant la durée de cette formation de 27 à 24 mois. Il s'agit aussi d'une refonte quasi complète du cycle de formation : développement d'enseignements intégrés, renforcement de l'utilisation des apprentissages lors des stages par des retours à l'école, meilleure intégration du stage au cycle de formation et des méthodes pédagogiques actives (e-learning).

L'offre de formation notamment diplômante a continué à évoluer au sein de l'école. **Trois diplômes d'établissement définis** à partir du mastère spécialisé Ingénierie et management des risques en santé, environnement, travail ont été développés au cours de l'année 2014. Le **projet de diplôme d'établissement sur le management pour les personnels médicaux des établissements de santé** a également été lancé au cours de cette année 2014.

Par ailleurs, et pour prendre en compte l'évolution de l'organisation de l'école qui a préparé la fermeture du département de sciences infirmières et paramédicales (DSIP), la reprise de la première année du master Sciences cliniques infirmières cohabilité avec l'université Aix-Marseille a été engagée pour l'année universitaire 2015-2016.

#### Les conditions de la prise de fonction des élèves des formations fonction publique

Depuis 2004, une enquête annuelle est réalisée auprès des anciens élèves, un an après leur prise de fonction. Une enquête similaire est menée auprès des supérieurs hiérarchiques directs des élèves. Lors de cette enquête, réalisée avec plusieurs écoles du service public, il s'agit principalement de vérifier l'adéquation de la formation aux besoins des milieux professionnels. L'enquête 2014, sur les promotions sorties en 2013, montre que pour une grande majorité des supérieurs hiérarchiques (90%), l'adaptation au poste est aisée et 78% d'entre eux estiment à

La direction des études a été coordinatrice d'un projet labellisé par l'USPC permettant de déployer en 2015 un cours « **Massive On line Open Courses** » (MOOC) sur la présentation du système de santé français. L'intérêt de cette activité, financée sur appel à projets et dans le cadre de l'IDEX, est de permettre de coordonner de façon transversale, l'intervention d'enseignants-chercheurs représentant l'ensemble des départements de l'École autour d'un cours commun avec l'appui de l'innovation pédagogique et du multimédia. Il s'agit de permettre aux personnes inscrites de suivre un cycle de six semaines pour développer leurs connaissances sur notre système de santé.

L'année 2014 a été marquée par la **montée en puissance et le développement de l'innovation pédagogique**. Ainsi la filière médecins de l'éducation nationale a initié une évolution importante dans la réalisation de son programme de formation initiale en intégrant de la formation à distance dans deux séquences de formation. La création d'une structure chargée de porter le développement du numérique et de l'innovation avec la nomination d'un directeur de projet « Ecole numérique », a aussi été amorcée. Un grand nombre de programmes de formation ont fait l'objet d'un appui direct de la part de la cellule de l'innovation pédagogique dans les évolutions apportées au sein des cycles de formation

6 mois maximum la durée de la phase d'adaptation de l'ancien élève à ses fonctions. Enfin, ils sont 89% à avoir une image positive de l'EHESP. Chez les anciens élèves, 92% ont le sentiment d'assumer les différentes dimensions du poste et jugent que le passage par cette formation a été utile (86%) pour exercer leur fonctions. Ils sont satisfaits à 75% de la formation et sont 81% à avoir une perception positive de l'EHESP.

#### Des formations plébiscitées et une insertion rapide

Chaque année, les lauréats des formations diplômantes portées (en partenariat ou non) par l'EHESP sont enquêtés par l'observatoire de la qualité des formations de l'EHESP. L'enquête porte sur les conditions et la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés à 3, 15 et 27 mois après la sortie de formation. Cette enquête est aussi l'occasion de recueillir, avec le recul, la satisfaction des diplômés.

Les résultats depuis 2010 montrent qu'en moyenne, quel que soit le master, le taux d'insertion à 15 mois est de 86% et 96% à 27 mois.

Concernant l'enquête de 2013-2014, sur les diplômés 2012, le taux d'insertion à 15 mois est de 85%. Ces diplômés sont 94% à être satisfaits de leur formation à l'EHESP et une grande majorité (95%) a une perception positive de l'EHESP.

Les diplômés 2011, interrogés à 27 mois, sont également satisfaits de la formation et de l'EHESP (97%). Le taux d'insertion pour ces derniers est de 98%.

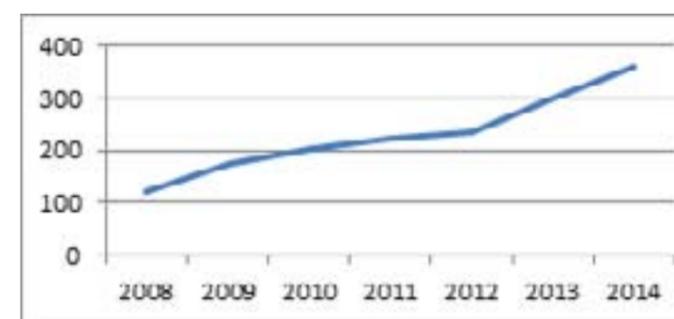
Inscrits en formation fonction publique	2012	2013	2014
<b>Pôle « Etablissements »</b>			
Directeur d'hôpital	35	42	60
Directeurs des soins (DS)	34	31	47
DESSMS(1)	76	76	79
Attaché d'administration hospitalière (AAH)	43	43	58
	<b>188</b>	<b>192</b>	<b>244</b>
<b>Pôle « Etat »</b>			
Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	68	67	71 (20)
Médecin inspecteur de santé publique	8	8	8 (3)
Pharmacien inspecteur de santé publique	7	6	7 (4)
Médecin de l'éducation nationale	33	74 (47)	26 (3)
Médecin inspecteur régional du travail	12	10	-
Infirmier de santé publique	9	7	3
	<b>137</b>	<b>172</b>	<b>115</b>
<b>Pôle « Génie sanitaire-Environnement »</b>			
Ingénieur du génie sanitaire	10	12	3
Ingénieur d'étude sanitaire	12	11	19 (8)
Technicien sanitaire	40	31	-
	<b>62</b>	<b>54</b>	<b>22</b>
<b>FAE<sup>(2)</sup></b>			
Directeur d'hôpital FAE	44	16	22
DESSMS FAE	15	30	27
AAH FAE	94	70	80
Inspecteur et contrôleur en ARS FAE	180	210	150
IPASS <sup>(3)</sup> FAE	52	50	50
	<b>385</b>	<b>376</b>	<b>329</b>
<b>Pôle Préparation aux concours</b>			
Cycles préparatoires direction longs	14	16	11
Cycles préparatoires direction courts	30	30	30
Cycles préparatoires AAH longs	16	13	8
Cycles préparatoires AAH courts	11	14	13
Cycles préparatoires DS	-	7	7
Classe préparatoire intégrée	15	14	15
	<b>86</b>	<b>93</b>	<b>84</b>
<b>Total</b>	<b>858</b>	<b>887</b>	<b>794</b>

- (1) DESSMS : directeur d'établissement sanitaire, social et médico social  
(2) FAE : formation d'adaptation à l'emploi  
(3) IPASS : inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale  
( ) Effectifs relevant de la loi Sauvadet



Inscrits en formation diplômante	2011-12	2012-13	2013-14
Ingénieur du génie sanitaire	18	-	14
Master of Public Health 1 <sup>er</sup> année	26	27	33
Master of Public Health 2 <sup>e</sup> année	45	52	49
Europubhealth 1 <sup>er</sup> année	25	17	16
Europubhealth 2 <sup>e</sup> année	27	23	21
Master Analyse et management des établissements de santé 2 <sup>e</sup> année	137	138	124
Master Droit, santé, éthique 2 <sup>e</sup> année	40	40	40
Master Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes 2 <sup>e</sup> année	31	23	31
Master Evaluation en santé 2 <sup>e</sup> année	19	16	22
Master Jeunesse : politiques de prise en charge 2 <sup>e</sup> année	-	15	19
Master Pilotage des politiques et actions en santé publique 2 <sup>e</sup> année	25	32	22
Master Santé publique et risques environnementaux 2 <sup>e</sup> année	26	22	22
Master Santé publique parcours sciences sociales 1 <sup>er</sup> année	-	18	26
Master Sciences cliniques infirmières 1 <sup>er</sup> année	15	21	15
Master Situation de handicap et participation sociale 2 <sup>e</sup> année	-	9	23
Mastère spécialisé Equipement biomédicaux	8	15	16
Mastère spécialisé Ingénierie et management des technologies de santé	-	-	8
Mastère spécialisé Santé environnement : enjeux pour le territoire et l'entreprise	14	13	-
Mastère spécialisé Santé publique	31	32	36
Mastère spécialisé Management en santé	-	-	8
Executive Health MBA	7	9	10
Diplôme de santé publique	17	7	8
Diplôme d'établissement Directeur d'EHPAD et droit des usagers	15	13	13
Diplôme d'établissement Hôpital Plus	16	18	18
Diplôme d'établissement Gestion financière d'un établissement de santé	14	16	22
Diplôme d'établissement Expert Programme de médicalisation des systèmes d'information	19	25	29
CAFDES	315	373	365
<b>Total</b>	<b>890</b>	<b>961</b>	<b>1010</b>

CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale  
EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes  
\*Effectifs totaux des promotions (inscrits par l'EHESP et/ou par les établissements en cohabilitation ou partenaires)



Evolution du nombre d'étudiants inscrits par l'EHESP depuis 2008

## La formation continue

Dans l'esprit de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, l'EHESP ajuste son offre de formation continue aux attentes des employeurs **et des stagiaires**.

### Une offre adaptée aux réalités des professionnels

Suite aux travaux initiés avec les ARS en 2013, l'EHESP a ouvert en 2014 le cycle « Comprendre le système de santé en ligne ».

De l'introduction à l'organisation du système de santé à l'observation en santé, sept modules de cours filmés sont accessibles en ligne, gratuitement, pour tous ceux qui souhaitent découvrir le système de santé et son fonctionnement. Entre septembre 2014 et janvier 2015, ces modules ont généré 8 000 vues sur Youtube.

A la demande du ministère des affaires sociales et de la santé, ou de certaines ARS, l'EHESP conçoit et met en oeuvre en 2014 de nouveaux dispositifs de préparations aux concours.

D'une part, elle crée une offre pour les agents qui se destinent aux concours du génie sanitaire (Ingénieur d'étude sanitaire, nouveau concours des Techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire). D'autre part, elle organise des formations adaptées pour les agents souhaitant intégrer la fonction publique dans le cadre des dispositifs prévus par la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 (loi Sauvadet), appuyées notamment sur ses savoir-faire en matière de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Au total, ce sont plus de 100 sessions de formation qui ont été organisées sur mesure en 2014, en réponse à des cahiers des charges et des mises en concurrence par des acteurs du secteur public comme du secteur privé.

En 2014, l'EHESP accompagne le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens pour la conception et l'organisation de la formation d'auditeurs pilotes en officine.

Sur leur demande, elle réalise également des formations sur la dimension relationnelle de l'inspection pour l'ANSM, ou des formations sur les logiciels de gestion ANADES à destination des équipes de l'agence française de développement.

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Nombre de sessions proposées au catalogue</b>	339	358	292	225	204	219
Nombre de sessions sur mesure	54	64	64	114	170	111
Nombre de sessions réalisées (catalogue + sur-mesure)	312	266	261	309	312	316
Taux d'annulation	24 %	44 %	33 %	13 %	8 %	8 %
Nombre de stagiaires	4 634	5 230	4 514	5 161	6 105	6 528
Nombre de jours stagiaire	17 452	16 540	18 000	23 300	26 987	27 456

Parallèlement, l'offre de formation inter-établissement est actualisée au regard du cadre réglementaire et des attentes des employeurs.

2014 voit ainsi l'ouverture des nouvelles formations d'adaptation à l'emploi pour les directeurs d'établissements. Les compétences visées par les diplômes d'établissement (DE) EHESP sont revues chaque année et, ainsi, le DE Expert PMSI évolue pour permettre aux médecins DIM de renforcer leur approche stratégique du positionnement de leur établissement sur son territoire.

La formation Sécurité des patients, nouveauté organisée en partenariat avec la HAS, rassemble plus 60 personnes issues des établissements de santé et des agences régionales de santé. Elle est reconduite en 2015, tout comme le séminaire pour les hauts dirigeants en santé.

### Actualiser l'offre pour permettre une croissance raisonnée et équilibrée

La croissance et la rationalisation engagées sur les formations continues-formations payantes se poursuivent.

Le nombre de stagiaires formés et de jours stagiaires réalisés augmente, tandis que le nombre de sessions réalisées reste stable, et le taux d'annulation bas (8%).

Ceci est dû à la fois à la hausse du nombre moyen de stagiaires formés via les formations sur-mesure et à la hausse du nombre d'inscrits relevant de la formation continue/payante sur les formations master ou mastère spécialisé.

Ces efforts permettent de poursuivre la croissance des ressources propres générées par les activités de formation, et ce malgré les fortes baisses dans les budgets formation des employeurs.

Recettes (K€)	2009	2010	2011	2012	2013	2014 estimé
Formations inter-établissements + diplômes	1 730	2 225	2 430	2 866	2 776	2 811
Formations sur-mesure, intra	353	137	254	514	750	864
<b>Total Formation continue</b>	<b>2 083</b>	<b>2 362</b>	<b>2 684</b>	<b>3 380</b>	<b>3 526</b>	<b>3 675</b>
Préparations aux concours	470	466	476	408	349	319
<b>TOTAL recettes Formation tout au long de la vie</b>	<b>2 553</b>	<b>2 828</b>	<b>3 160</b>	<b>3 788</b>	<b>3 875</b>	<b>3 994</b>

Développer la formation continue implique également d'assurer un accompagnement de qualité des stagiaires pour leur orientation et la recherche de financements.

Dans ce cadre, et afin de faciliter la reconnaissance des titres délivrés et le financement des formations associées, l'EHESP prépare ou actualise les dossiers RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) pour ses diplômes, pour un dépôt en 2015. Elle engage en parallèle les travaux sur l'apprentissage, d'une part, et d'autre part, sur les services rendus à ses anciens étudiants et élèves.

Au niveau national, l'EHESP bénéficie du relais de la Comue USPC, dont un représentant siège au sein du CREFOP Ile-de-France nouvellement créé.

### L'expérience du CAFDES pour asseoir les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE)

L'EHESP assure la délivrance du CAFDES pour le compte de l'Etat. Dans ce cadre, elle gère depuis 2008 le dispositif pour permettre l'accès au diplôme par la VAE.

Depuis l'ouverture du dispositif en 2008, 1 687 candidats se sont présentés en jury, dont 246 en 2014, sachant que 872 demandes de livrets 1 ont été reçues et traitées en parallèle en 2014.

Une formation des nouveaux membres de jury est organisée chaque année et les membres sont invités à travailler régulièrement sur leur mode d'analyse et de prise de décision, ainsi que sur les retours faits aux candidats.

Cette démarche permet à l'EHESP de développer une expertise de formation de membres de jurys VAE, mobilisée pour la formation d'autres jurys VAE.

Elle lui permet également de disposer d'une procédure adaptée pour mettre en place des démarches et accompagnement sur ses autres diplômes, en cohérence avec les forces de ses partenaires universitaires.



## La formation par la recherche

### Le réseau doctoral en santé publique animé par l'EHESP

Le réseau doctoral en santé publique vise à faciliter la formation pluridisciplinaire des doctorants et à développer leur pratique interdisciplinaire et internationale, pour aboutir à long terme à l'émergence d'une communauté de professionnels et de chercheurs partageant une culture commune en santé publique.

En 2014, ce sont 19 nouveaux doctorants qui ont été recrutés, dont 8 qui ont reçu un contrat doctoral du réseau doctoral. Le réseau doctoral compte donc fin 2014, 81 doctorants inscrits dont 32% internationaux.

On compte 14 thèses soutenues en 2014 ce qui amène le nombre de docteurs du réseau doctoral à 52.

Parmi les faits marquants en 2014, on note :

Les 5<sup>e</sup> **rencontres scientifiques** du réseau doctoral en santé publique se sont déroulées sur le Campus de Jussieu (Paris) du 8 au 10 avril 2014. Ces journées ont rassemblé près de 70 personnes : doctorants du réseau doctoral, élèves du Master of Public Health de l'EHESP, doctorants du Réseau Santé Société de l'EHESS, ainsi que des professionnels de la santé publique et des professionnels de l'accompagnement et de l'insertion des doctorants.

La thématique retenue pour cette année concernait l'insertion professionnelle des doctorants. Différents acteurs du monde de la santé publique (recherche académique, agences, instituts ou fondations, du privé ou de l'international) ont présenté leur structure, leur parcours, et proposé des pistes aux doctorants pour leur insertion professionnelle. De nombreux intervenants ont également pris part à une table ronde autour de la question suivante : « L'interdisciplinarité en santé publique : comment la mettre en œuvre ? », qui a permis des échanges très riches entre doctorants et professionnels.

La suite des rencontres a été consacrée aux présentations orales et affichées des doctorants.

Ce sont ainsi une trentaine de doctorants qui ont présenté leur thèse, sous forme de présentation orale pour les doctorants en 3<sup>e</sup> année, ou sous forme de poster pour les doctorants en 2<sup>e</sup> année.

Un jury, constitué de la direction du réseau doctoral et de professeurs de l'EHESP, a évalué chacun des posters présentés et sélectionné le meilleur poster, qui a reçu un prix pour se rendre à un colloque international

Ces rencontres ont également été l'occasion de créer des liens conviviaux entre les doctorants du réseau doctoral, et de travailler à la création d'un réseau professionnel grâce aux discussions organisées le mercredi.

Pour la première fois, des **élections** ont permis aux doctorants de désigner leurs représentants pour les instances du réseau doctoral, en plus de leurs représentants aux instances de l'EHESP.

L'année 2014 a été l'occasion de faire évoluer un certain nombre de **procédures** au sein du réseau doctoral.

L'attribution des aides à la mobilité a été revue, pour alléger le processus et garantir à tous les doctorants une enveloppe dont ils peuvent bénéficier au cours de leur thèse. Ce nouveau fonctionnement permet de mettre en place un appel à **projet spécifique**, qui permet aux doctorants de financer leurs projets en lien avec les objectifs du réseau doctoral.

Les modalités de validation des crédits de formation ont également été revues, pour intégrer notamment le fait que les doctorants doivent organiser des **séminaires interdisciplinaires** et rédiger une note interdisciplinaire au cours de leur thèse. Ainsi, outre les formations qu'ils suivent dans les différents parcours de santé publique en dehors de leur discipline, les doctorants ont l'opportunité de mettre en pratique l'interdisciplinarité au cours de leur thèse.

Enfin, le fonctionnement du conseil de direction scientifique a été revu, pour ne conserver qu'une seule réunion stratégique annuelle, et organiser des commissions spécifiques chargées de faire avancer les dossiers. Ainsi, une commission a été mise en place en 2014 pour redéfinir la procédure de **sélection des contrats doctoraux**, ainsi que la composition du jury de sélection, qui est dorénavant pluridisciplinaire.



## L'innovation pédagogique

La politique d'innovation et d'adaptation aux nouvelles méthodes de transmission des connaissances faisant appel au numérique est en marche.

Le 17 décembre 2014, le conseil d'administration a acté la création d'un centre d'appui et de ressources pédagogiques au service des missions de recherche d'expertise et de formation de l'école. Cette décision vient conclure une année riche en développements et actions. Le projet d'école innovante, numérique et attractive se structure et développe son offre de services.

### Deux temps forts marquant la mobilisation des équipes :

- Le 23 janvier : **organisation d'un « BarCamp » à l'EHESP**, rassemblant 30 personnes (conseillers en formation enseignants chercheurs...) membres de différentes structures (UEB, Ecole des Mines de Nantes, Agrocampus ouest...) qui ont travaillé, entre autre, sur la meilleure façon de scénariser un MOOC ou organiser le tutorat dans le cadre d'une formation à distance.
- Le 15 mai : « **Boostez votre enseignement, passez au numérique !** », mot d'ordre d'un séminaire porté par l'école et associant étroitement les deux communautés universitaires USPC et UEB, a réuni plus de 80 personnes. La question était de savoir quels étaient nos atouts pour animer une formation en ligne, intégrer le numérique dans nos activités pédagogiques, voire développer des projets de simulation et de Serious Games. La réflexion collective a porté ses fruits.

**12 projets ont été initiés et/ou réalisés** dont deux visant à mieux comprendre ce qu'est la santé publique et le système de santé (cf. encadré p.14 et MOOC p.11).

### Une banque de données en santé publique renouvelée

La BDSP occupe une place importante dans le paysage de la santé publique en France. On enregistre plus de 4 000 visites du site par jour. Cependant la BDSP doit s'adapter aux nouveaux besoins et usages des acteurs du système de santé. En intégrant les évolutions de l'environnement technologique, le site sera plus à même de répondre à l'objectif de rapprocher pratiques et recherche en santé publique.

Le projet d'une banque de données en santé publique « renouvelée », validé lors de l'assemblée du réseau BDSP, le 11 décembre 2014, légitime l'ambition à terme de faire de l'outil un portail francophone de référence en santé publique en mettant à disposition les ressources utiles pour la décision et l'intervention dans le champ.

Des actions clefs ont d'ores et déjà été engagées. Pour n'en citer que deux :

- une enquête à grande échelle sur les utilisateurs et les usages du site BDSP a été lancée,
- la refondation de la gouvernance du réseau a été adoptée à l'unanimité lors de l'assemblée.

### Un espace bibliothèque rénové

La nouvelle bibliothèque de l'EHESP, ouverte au public le 21 mai 2014 a été officiellement inaugurée par Laurent Chambaud, le 11 septembre, en présence de nombreux personnels de l'école.

15 784 ouvrages, 24 598 mémoires, 1 449 périodiques sont accessibles à la consultation et/ou au prêt dans un espace totalement rénové qui a vu croître sa fréquentation de façon significative. Depuis la mise en place effective d'un système intégré de gestion de bibliothèque, l'ensemble du fond documentaire a été valorisé.

En ayant fait le pari d'investir dans des espaces et des outils performants, le temps est venu de rentrer dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de projets structurants. Deux exemples : le développement d'une base de données recensant l'ensemble des publications des enseignants-chercheurs est à l'étude et la mise en service de 5 espaces aménagés et équipés, dans une logique Learning Center, sera opérationnelle dès 2015.



## 3 - Une recherche internationale en santé publique

### Les équipes labellisées

#### 1. Equipes Labellisées

##### Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE)

Le CRAPE UMR 6051 a maintenu un rythme élevé de publication en 2014 : les chercheurs du Crape ont publié 5 nouveaux ouvrages (dont 1 dont les auteurs sont en poste à l'EHESP), dirigé 3 ouvrages collectifs et 2 numéros thématiques de revues, ainsi que 31 articles dans des revues indexées (dont 8 par des chercheurs EHESP) et 41 chapitres d'ouvrages collectifs (dont 11 par des membres de l'EHESP). L'équipe SARRI du CRAPE (Santé, régulation des risques et des incertitudes) qui compte 18 personnels EHESP, a également organisé en 2014 cinq séances d'un séminaire de recherche sur les risques et la vulnérabilité qui devrait déboucher fin 2015 sur l'organisation d'une journée d'étude autour de la thématique des **usages publics de la notion de risque**. Le CRAPE accueille 3 chaires, deux dans l'équipe SARRI (chaire Ehesp-INPES « promotion de la santé », chaire EHESP-CNSA « Lien social et santé », et une dans l'équipe 3 « mobilisations, vie politique et citoyenneté » : la chaire « jeunesse » région Bretagne. *La composante EHESP du Crape a une activité de recherche intense grâce à des projets acceptés dans des appels d'offres nationaux et internationaux. Mentionnons notamment le programme de recherche Emploi des personnes handicapées dans la fonction publique et le projet « RICAP : Recherche sur le transfert des Connaissances pour la Prise de décision politique pour agir en promotion de la santé ».*

##### Institut de recherche sur la santé, l'environnement et le travail (IRSET)

L'IRSET (UMR Inserm 1085) est un centre de recherche multi-et inter-disciplinaire unique en France, qui a pour missions de mieux comprendre les effets des facteurs environnementaux chimiques, biologiques, physiques, socio-culturels et économiques sur la santé humaine, et de soutenir les démarches des autorités concernées par la santé publique en leur fournissant des données scientifiques. En complémentarité avec les autres équipes de l'irset, les enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants et techniciens de l'EHESP, membres de l'IRSET, inscrivent leur activité au sein de deux entités. L'équipe d'épidémiologie environnementale travaille sur les **risques sanitaires liés aux expositions environnementales et professionnelles** (évaluation des expositions et de leurs déterminants, conséquences sanitaires et inégalités de santé qui en résultent). La plateforme technologique LERES s'intéresse à la **mesure de la contamination des différents compartiments de l'environnement** dont les ressources en eau, les

impacts des activités humaines, changements climatiques et la qualité de l'eau distribuée et les risques pour la santé (micropolluants et sous-produits de traitement). A titre d'exemples, en 2014 ont été engagés de nouveaux projets portant sur les expositions d'éleveurs laitiers à des polluants susceptibles d'induire des bronchites chroniques ou sur l'exposition de la population française, singulièrement des enfants, aux composés organiques semi-volatils dans l'habitat, et sur les risques associés. Le LERES a développé en 2014 les mesures d'exposition via les matrices biologiques dont les métaux dans les cheveux (Projet ANAPHANER).

#### 2. Equipe d'accueil

##### Equipe d'accueil Management des organisations de santé (MOS)

*L'objectif de l'EA MOS (EA 7348) est de contribuer à l'avancement des connaissances théoriques en management de la santé et d'améliorer les pratiques des acteurs de santé à travers, entre autres, les enseignements dispensés à l'EHESP.*

Les deux axes étudiés au sein de l'équipe d'accueil sont :

- 1) La **performance hospitalière** (gestion de la qualité et des risques ; pratiques issues du nouveau management public ; modes de gestion des ressources humaines au niveau des équipes de soins).
- 2) La **performance des parcours de santé** (apport du marketing social pour améliorer l'efficacité des actions de prévention dans le parcours de santé ; gestion et évaluation des parcours des patients ; analyse des parcours de santé dans leur contexte socio-économique).

L'EA est composée de 16 enseignants-chercheurs permanents, 9 doctorants et 3 post-doctorants.

Sur la période 2009-2014, plus de 180 articles ont été publiés dans des revues académiques internationales et nationales et différents contrats de recherche ont été remportés (ANR, PREPS, INCa, etc.).

L'Equipe d'accueil a organisé 7 workshops scientifiques sur l'année 2014 dont le séminaire annuel à Saint-Malo.

### Les chaires

L'EHESP compte au total 13 chaires, qui participent à l'activité d'enseignement et de recherche de l'EHESP. Quelques faits marquants pour certaines d'entre-elles.

#### Chaires sur le handicap

Créée en 2011, la Maison des Sciences Sociales du Handicap regroupe trois chaires mises en place par l'EHESP en partenariat avec l'INSERM, le CNRS et l'ENS et avec le soutien de la CNSA. L'année 2014 a vu se concrétiser plusieurs opérations collaboratives entre ces entités comme la publication des Conférences inaugurales sous la forme d'un ouvrage « Handicap et perte d'autonomie : des défis pour la recherche en sciences sociales » édité par les Presses de l'EHESP ou encore l'organisation d'un colloque international « Handicap(s) et perte d'autonomie : enjeux communs et spécificités ».

**La chaire Participation sociale et situation de handicap** a poursuivi l'animation du séminaire conjoint EHESP-EHESS, qui a porté en 2014 sur les questions de mobilisation du droit/mobilisation pour les droits. Une thèse de géographie de la santé de l'EHESS a été soutenue sur les Etablissements d'hébergement pour adultes handicapés. Un manuel universitaire de référence « Introduction à la sociologie du handicap. Histoire, politiques et expérience » a été publié (ed.De Boeck).

**La chaire Handicap psychique et décision pour autrui** a orienté l'atelier de recherches qu'elle anime sur les politiques du handicap et de la dépendance sur leurs différentes échelles territoriales. Parallèlement, un rapport de recherche sur « Parcours de vie, parcours de soins - Évaluer le coût des prises en charge entre services d'accompagnement et secteurs psychiatriques » a été publié, ainsi que deux numéros de « L'Information psychiatrique » sur le handicap psychique. Enfin, une série de 36 photographies et textes intitulée « Objets sous contrainte » a été exposée à l'ENS en novembre 2014.

**La chaire Social care : lien social et santé** a poursuivi son programme d'invitations avec Isabelle Mallon (Centre Max Weber, Lyon 2), Ariana Caporali (INED) et Aline Corvol (CHU de Rennes). Deux nouveaux projets ont été engagés : « DYANA DYnamiques et recompositions professionnelles autour de la maladie d'Alzheimer - ANALyse qualitative du rôle des professionnels de soins, des nouveaux professionnels et des dispositifs » créés par le Plan Alzheimer et « Handicap et troubles psychiques lors du passage à l'âge adulte ». Dans le même temps, la recherche « PolChi » sur les politiques de parentalité en Europe, a été valorisée avec la sortie d'un ouvrage aux Presses de l'EHESP « Être un bon parent : une injonction contemporaine », et d'un numéro spécial de la revue « Social Policy and Society ».

#### Chaire « promotion de la santé »

En 2014, le contexte de développement d'une loi de santé a incité l'équipe de la Chaire à faire un travail de plaidoyer pour l'investissement en prévention et la promotion de la santé. Il faut aussi signaler le rayonnement à l'international qu'a généré l'organisation de l'Université européenne d'été de l'European Training Consortium. La Chaire a confirmé son expertise dans l'évaluation des interventions complexes en promotion de la santé, notamment par la poursuite de son étude bretonne financée par l'INCa et d'une autre sur un programme australien.

#### Chaire sur la jeunesse

Pour sa deuxième année d'existence, la chaire de recherche sur la jeunesse a travaillé en priorité sur deux thèmes : la participation/engagement et les questions de vulnérabilité sociale et d'inégalités. L'équipe a développé trois volets. Le premier est un volet recherche avec la conduite de 4 projets, le montage de 4 nouveaux dossiers, l'organisation de 8 conférences et l'animation d'un réseau de chercheurs. Le second est un volet coopération avec les acteurs de jeunesse, il comprend l'organisation de 2 journées d'études, du temps de concertation, des interventions à titre d'expert, la création d'un espace-ressource en ligne. Enfin, le dernier est un volet formation avec le pilotage du Master 2 « Jeunesse : politiques et prises en charge », l'encadrement de quatre doctorants financés et un ensemble de formations à destination des professionnels.

#### Chaire Management des établissements de santé

Un colloque national sur le thème des innovations managériales à l'hôpital a été organisé et un ouvrage est en cours de rédaction. Plusieurs séminaires ont été organisés, portant sur la chaîne de valeur de l'hôpital, les parcours de soins coordonnés, ou encore patient empowerment. Les membres de la chaire publient dans des revues professionnelles et académiques. Ils participent et interviennent dans des congrès européens et internationaux, ainsi que dans des formations à l'EHESP (Master et filière EDH).

#### Chaire Management des technologies de santé

La chaire a une activité importante en matière de formation, avec 8 « thèses professionnelles » soutenues en 2014 et la sortie en mai 2014 des premiers diplômés du mastère spécialisé « Ingénierie et management des technologies de santé ». En terme de recherche, un contrat avec l'ARS des Pays-de-la-Loire a été obtenu pour un projet de recherche sur les parcours de soins des cancers du sein, et sur les établissements de proximité en zone rurale. Par ailleurs, des séminaires mensuels sont organisés sur l'impact des nouvelles technologies. La chaire continue de développer les liens avec ses partenaires et a reconduit dans ce cadre son partenariat avec « Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels » et a élaboré une convention de partenariat et de mécénat avec une société d'assurance mutuelle (SHAM).



## Les thèmes de recherche : quelques exemples

### Analyse des politiques sociales et de santé

#### Projet « Politiques et dispositifs d'intégration pour l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie – une comparaison européenne » (POLIA INLOVE)

L'ambition du projet POLIA INLOVE est de contribuer aux débats sur les politiques de soins de longue durée (Long term care) en analysant, de manière comparative et qualitative, les dispositifs de prise en charge intégrée (Integrated care) actuellement expérimentés en Europe pour améliorer la coordination des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. En s'intéressant à trois pays européens – la France, le Royaume Uni et la Suède – l'étude vise à analyser les problèmes de coordination communs aux différents pays et les dimensions plus spécifiques propres à chacun, ceci à deux niveaux. D'une part, il s'agit d'analyser la trajectoire des politiques en matière de soins de longue durée en interrogeant la manière dont la coordination devient ou non un enjeu de l'action publique et la logique que sous-tend cette action dans chacun des pays. D'autre part, l'étude vise à explorer les solutions concrètes expérimentées au niveau opérationnel, en posant la question des conditions de l'efficacité des dispositifs d'intégration sur le territoire. Le projet POLIA INLOVE a obtenu un financement dans le cadre de la première vague d'appels à projets innovants de la Communauté Universitaire Sorbonne-Paris-Cité, à hauteur de 100 000 € pour une durée de 24 mois. Le projet a débuté en novembre 2013.

### Organisation et management des services de santé

#### Projet IFAQ

Le projet Ifaq est financé par le ministère de la santé et la Haute autorité de santé.

Ce projet part de l'hypothèse suivante : si de nombreux pays se sont lancés dans des campagnes de paiement à la qualité, l'idée que ces incitations génèrent spontanément une amélioration ne va pas de soi. Des questions se posent dans le design, l'implantation et l'évaluation de son impact.

Le projet s'appuie sur une méthodologie mixte qualitative/quantitative, compréhensive et comparative. Les résultats majeurs sont :

- le développement d'un modèle appliqué sur 222 établissements de secteur MCO en 2014, et testé en 2015 sur environ 500 établissements de santé avant une généralisation en 2016.
- une évaluation de l'impact qui montre la variabilité des résultats en fonction de caractéristiques de l'activité.

#### Projet Qarts

Le projet Qarts est financé par la MSHB et l'EHESP. Il interroge l'évolution du travail de soin dans un contexte d'augmentation des exigences de reporting.

Il prend appui sur des études de cas comparatives réalisées

dans des hôpitaux en France et aux USA et regroupe des chercheurs de l'EHESP-MOS, de l'université de Rennes 1, de Paris 8 et de UNC Chapel Hill. Dans la continuité du programme Qarts, un projet a aussi été déposé à l'INCa pour mieux saisir le rôle et l'activité des infirmières cliniciennes.

#### Patients en hémodialyse quotidienne : caractéristiques, trajectoires, survie et accès à la greffe

L'insuffisance rénale est une maladie chronique qui est devenue un véritable enjeu de santé publique du fait de l'augmentation annuelle du nombre de malades. Le recours à un traitement de suppléance rénale (hémodialyse (HD), dialyse péritonéale, transplantation rénale) est indispensable pour assurer la survie des patients. Depuis quelques années, des études se sont intéressées à l'augmentation de la fréquence hebdomadaire des séances d'HD sur la santé des patients. Il a été montré que l'hémodialyse quotidienne (HDQ) se rapprocherait le plus du rôle fonctionnel des reins.

En France, les connaissances des pratiques de la HDQ sont pauvres et ce malgré l'existence du Réseau Epidémiologique et Information en Néphrologie (REIN). Dans ce contexte, les objectifs sont d'étudier l'HDQ en France, en termes de :

- caractéristiques et trajectoires des patients,
- survie et accès à la greffe des patients,
- comparaison des pratiques d'indication de l'HDQ en France à celles au niveau international.

Cette étude sera la 1<sup>re</sup> en France qui décrira les trajectoires et les caractéristiques des patients en HDQ. Elle permettra d'analyser l'HDQ en terme de survie, d'accès à la greffe, vu les coûts engendrés par la mise en place d'un tel traitement et dans le contexte du développement de machines d'HDQ à domicile.

Ce projet fait l'objet d'une thèse de sciences, co-encadrée par une enseignante-chercheur du département EPIBIOSTAT. Les dimensions médicales, biostatistiques et épidémiologiques apportent une vision interdisciplinaire au projet et aident à répondre à une problématique de santé publique majeure, qui s'ancre parfaitement dans les thématiques de l'école.

### Environnement et santé

#### Asthm'Child : exposition cumulée aux polluants de l'environnement intérieur susceptibles d'induire des affections respiratoires chroniques de l'enfant

L'exposition par inhalation aux polluants de l'air intérieur, comme les dérivés chlorés issus du traitement de l'eau, les composés organiques volatils ou semi-volatils et les contaminants biologiques, est soupçonnée de jouer un rôle dans la survenue des affections inflammatoires des voies respiratoires de l'enfant comme l'asthme, les rhinites, les bronchites chroniques...

Le projet Asthm'Child vise à évaluer l'exposition cumulée à ces agents chimiques et biologiques dans l'habitat. Les mesures ont été réalisées sur un sous-échantillon de logements sélectionnés au sein de la cohorte mères-enfants Pélagie. La recherche des principales sources et déterminants de ces expositions servira à construire un modèle statistique prédictif qui sera ensuite appliqué rétrospectivement à l'ensemble des enfants de la cohorte dans le cadre d'une étude épidémiologique des affections respiratoires. Cette étude doit permettre de mieux renseigner les risques d'une exposition précoce de l'enfant aux polluants de l'air intérieur et ainsi de déterminer l'ampleur du problème de santé publique éventuellement lié à cette exposition. Une thèse de sciences est menée au sein de l'Irset dans le cadre de ce projet associant le DSET&GS et le LERES.

#### Caractérisation des expositions professionnelles des éleveurs laitiers dans l'objectif de mise en place d'actions de prévention primaire et secondaire de la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO)

Ce projet vise à mieux caractériser les expositions professionnelles des éleveurs laitiers pour permettre la mise en œuvre d'actions de prévention ciblées visant une diminution de la prévalence de la BPCO des éleveurs laitiers.

Une thèse de sciences avec conventionnement CIFRE a débuté en novembre 2014. Elle a pour objectifs :

- d'identifier les aéro-contaminants auxquels sont exposés les éleveurs laitiers, avec l'établissement de protocoles de mesure et d'analyse et la mise en place de stratégies d'échantillonnage spécifiques ;
- d'identifier les déterminants des expositions par le biais d'une modélisation statistique ;
- puis de modéliser les expositions professionnelles selon les déterminants identifiés pour proposer in fine des mesures de prévention.

Ce travail de thèse sera réalisé en partenariat entre le groupe ITGA (Institut Technique des Gaz et de l'Air) et le DSET&GS au sein de l'Irset.

#### Programme PEPSY

Le programme PEPSY visait à étudier le rôle de l'exposition à des contaminants neurotoxiques (peu ou jamais étudiés en France et en Europe) sur le développement neuropsychologique et comportemental des enfants. Pour cela, il s'est appuyé sur la cohorte PELAGIE au sein de laquelle 300 enfants âgés de 6 ans ont été tirés au sort pour faire partie de cette étude qui s'est achevée en 2014.

L'originalité de ce travail repose sur la prise en compte de co-expositions à un grand nombre de composés neurotoxiques présents dans les poussières domestiques des logements. L'analyse statistique des données a montré une fréquence élevée (>50%) de perméthrine, BDEM209 et de cyperméthrine. Les mesures d'association étudiant les scores aux tests neuropsychologiques des enfants âgés de 6 ans suggèrent un rôle néfaste de l'exposition post-natale aux retardateurs de flamme bromés, mais une absence de rôle de l'exposition prénatale aux insecticides.

Ce projet financé par l'ANR, était porté par l'IRSET et a fortement mobilisé le LERES, pour tout ce qui concernait l'analyse et l'exploitation des résultats relatifs aux expositions environnementales (déterminants liés aux caractéristiques du logement ou comportement des habitants).

#### Programme QAIHOSP

Il s'agit d'un programme de recherche novateur et unique en France, visant à disposer de données qualitatives et quantitatives concernant la contamination de l'environnement intérieur par des substances chimiques et des agents microbiens de différents établissements hospitaliers en vue de l'évaluation de l'exposition du personnel et des patients. Ces données sont indispensables pour optimiser les stratégies de prévention en ciblant particulièrement les situations à risque (contaminants, lieux sensibles, activités). Elles le sont également pour évaluer l'efficacité des moyens de contrôle utilisés ; la désinfection, la ventilation et le traitement de l'air jouant un rôle primordial dans le maintien d'une bonne qualité de l'air intérieur.

Le projet financé par l'ANSES est porté par le LERES et en partenariat avec les universités de Rennes 1 et Nancy, CHU de Rennes et de Nancy. Le projet a démarré en 2014 et les premières mesures ont été réalisées dans deux établissements.

### Sécurité sanitaire

#### Programme de Recherche Interdisciplinaire sur les Crises et la Protection Sanitaires (PRINCEPS)

Ce programme propose de susciter et d'animer des actions de recherche innovantes dans le domaine de la réglementation sanitaire en rassemblant au sein de la Comue Université Sorbonne Paris Cité (USPC), une trentaine d'équipes en biomédecine, épidémiologie, santé publique et sciences sociales. Le programme est porté par l'EHESP en collaboration avec les établissements Paris 5, Paris 7 et Sciences Po.

Le champ des sciences pour la réglementation sanitaire reste peu investi par la recherche académique. PRINCEPS entend dynamiser la production scientifique en créant de nouvelles formes de connaissance répondant aux objectifs de prévention et de gestion des opérateurs publics (agences sanitaires, Haute Autorité de Santé) et des instances chargées d'encadrer les politiques de santé. Il recouvre trois grands domaines : toxicologie environnementale, addictions, organisation des soins et des pratiques médicales.

Chaque champ sera alimenté par des projets transversaux tenant compte des aspects de prédictibilités, de vulnérabilité et d'acceptabilité vis-à-vis des risques sanitaires considérés. Il s'agit de développer la connaissance sur les processus politiques, organisationnels, économiques et sociaux à l'œuvre dans ces domaines et de concevoir des outils de mesure des risques capables d'aider à la décision. Cette exigence d'interdisciplinarité impose de lier les activités de recherche autour des pôles de la Comue USPC. L'enjeu est de créer un réseau de recherche multi-établissements capable de soutenir le développement de projets de recherche commun et la formation. Le séminaire de lancement du programme s'est tenu en juillet 2014 en présence du jury chargé d'évaluer le programme et de décider des conditions de financement ultérieur. Des pistes de recherche et de collaborations y ont été présentées par le comité de pilotage

## Promotion de la santé et prévention

### Projet « Mieux comprendre la nature et l'évolution des savoirs et des pratiques associés aux risques sanitaires – le cas du Chikungunya »

Les départements français d'Amérique ont été confrontés ces derniers mois à une multiplication de cas de Chikungunya, qui a abouti à une situation épidémique. En raison de l'absence de traitements contre cette arbovirose, la lutte anti-vectorielle constitue le principal moyen de prévention. Cette lutte ne se réduit toutefois pas à la l'utilisation d'agents biochimiques : il existe également des stratégies de réduction mécanique des risques – pour lesquelles la mobilisation sociale est de plus en plus reconnue comme un enjeu essentiel. Cette stratégie consiste principalement à promouvoir et à pérenniser l'adoption de comportements protecteurs vis-à-vis des moustiques dans les zones à risque. Il s'agit notamment de favoriser des comportements limitant la prolifération de gîtes larvaires et la circulation virale – comme l'utilisation de moustiquaires et de répulsifs. Les données de la littérature montrent toutefois que ces

politiques sont souvent inefficaces, car elles se heurtent à des phénomènes de résistance ou d'inertie des populations, notamment en raison de croyances alternatives qui peuvent interférer avec les programmes de santé publique. Les travaux sur les crises sanitaires liées à des agents infectieux montrent par ailleurs que les pouvoirs publics entretiennent souvent des idées fausses sur les réactions au risque des populations concernées. Il apparaît donc particulièrement stratégique de caractériser les dynamiques de diffusion et de réception des savoirs et des usages en lien avec le risque infectieux, ainsi que les phénomènes d'interactions entre les informations multiples et parfois contradictoires diffusées par les autorités, les médias et les professionnels de la santé. Cette recherche – réalisée en collaboration avec l'Institut Pasteur de Guyane et l'InVS – vise ainsi à mieux comprendre, par la mise en place d'enquêtes répétées en population générale, la nature et l'évolution des savoirs et des pratiques associés aux risques sanitaires, ainsi que leur distribution sociale, de manière à pouvoir identifier des facteurs de vulnérabilité et concevoir des politiques de prévention plus efficaces.

## Les programmes transversaux

L'EHESP a soutenu depuis 2012 le développement de 2 programmes transversaux de recherche qui ont donné lieu en 2014 à des productions dans le champ de la recherche et de la formation.

### Disparités – les inégalités socio-territoriales de santé (ISTS)

Ce programme de recherche, soutenu financièrement par l'EHESP entre 2011 et 2014, explore les inégalités socio-territoriales de santé sous un angle pluridisciplinaire (géographe, épidémiologiste, biostatisticien, sociologue...).

Les 3 retombées de ce travail collectif sont :

- la construction d'une étude de cas pour les publics en formation à l'EHESP (formations statutaires, master,...). Cette étude de cas vise à investiguer les ISTS au sein de la commune de Saint-Denis (93). Celle-ci est structurée en 5 séquences : disparités socio-démographiques, disparités sanitaires, offre de soins, inégalités environnementales, approche intégrée.
- la rédaction d'une synthèse sur les ISTS. Ce programme de recherche a également pour objectif de dépasser les champs disciplinaires et de converger vers une analyse partagée de ce que sont les inégalités sociales de santé à l'échelle du territoire (comment sont-elles mesurées, avec quelles données et quels sont les obstacles).
- un article scientifique est en cours d'écriture, et vise à démontrer la plus-value de combiner nos approches, quantitatives-qualitatives, géographiques-individuelles, pour étudier les ISTS. L'objectif est d'explorer l'interaction entre les trajectoires des individus et les territoires qu'ils pratiquent, et de proposer des pistes de recherche et des méthodes d'analyse pour avancer dans la connaissance des liens entre trajectoires, présence, et pratique sur les territoires des individus, des communautés et des sociétés.

### Exploration des pôles : terra nova du Management Hospitalier

Le programme de recherche étudie le processus d'émergence du « médecin-manager » et la dynamique managériale produite par l'organisation en pôle au sein des établissements publics de santé français. Sept pôles « Femmes Mères Enfants » ont été sélectionnés dans sept établissements (trois CHU et quatre CH) répartis dans cinq régions. Sept monographies ont été réalisées et une analyse thématique transversale a été organisée sur cinq axes : les acteurs, le fonctionnement des pôles, les instruments de pilotage des pôles, les projets des pôles, les mutualisations à l'intérieur des pôles.

La valorisation du projet est en cours sous trois formes : la production d'articles collectifs dans des revues à comité de lecture, la production d'articles dans des revues professionnelles, la mise en place d'un dispositif de formation pour les médecins managers.

Les deux thématiques stratégiques qui sont la promotion de la santé et la sécurité sanitaire, ne bénéficient à ce jour d'aucune structure de recherche labellisée en France. Pour faire émerger une véritable dynamique autour de ces thématiques, l'EHESP a retenu en 2014 deux projets visant à fédérer ses forces sur ces thématiques transversales majeures, à **travers un programme « d'émergence et de soutien à des structures ouvertes de recherche » (ESSOR)**.

## Promotion de la santé

Dans le cadre du programme d'émergence et de soutien à des structures ouvertes de recherche, un projet en prévention et promotion de la santé a été retenu.

Un état des lieux de la recherche en promotion de la santé a été réalisé et deux journées de séminaire se sont tenues en novembre 2014. Jean-Pierre Deschamps, professeur de santé publique spécialiste de la promotion de la santé et Christine Collin, présidente du conseil scientifique de l'EHESP ont accompagné ces journées. La réflexion de la quarantaine de personnes présentes a porté sur les concepts de prévention et de promotion de la santé, et les enseignants-chercheurs de l'EHESP ont pu présenter leurs travaux de recherche au regard de ces concepts et des projets déjà identifiés. La dynamisation d'un collectif pour la recherche en promotion de la santé à l'EHESP est en bonne voie de réalisation. La démarche constructiviste initiée se poursuivra en 2015 afin de déposer au moins un projet de recherche multidisciplinaire en promotion de la santé.

## Sécurité sanitaire

Le programme « Sécurité Sanitaire associée aux Soins (S3) » entend, d'une part, favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs opérationnels des institutions de la santé publique française, d'autre part, enrichir la recherche en sécurité sanitaire en allant puiser dans les expériences et les modèles étrangers, les éléments pertinents qui pourraient être transposables à notre contexte. Il a pour mission de dynamiser la production scientifique de ce domaine au sein de l'EHESP et d'offrir des formations spécifiques de hauts niveaux aux publics de l'école. Les missions exploratoires sur la « sécurité sanitaire associée aux soins » permettront d'orienter les besoins en recherche, en expertise et en formation.

Lancée en fin d'année 2014, une première mission a été réalisée à Toronto et à Montréal afin d'établir des liens de collaboration scientifique et pédagogique qui ont donné lieu notamment à des échanges de pratiques avec l'Institut national de santé publique du Québec. D'autres missions sont prévues sur l'année 2015, dont les résultats seront présentés lors d'un séminaire organisé en fin d'année.

## Projets de recherche

Le Bureau d'aide aux contrats a accompagné les chercheurs pour la réponse à 80 appels à projets, et a obtenu, en 2014, 45 projets de recherche et d'expertise (intégrant les analyses réalisées par le LERES) pour un financement revenant à l'EHESP de l'ordre de 3,6 millions d'euros.

## Publications

En 2014, on compte au total 129 ACL (articles dans des revues internationales ou nationales avec comité de lecture répertoriées par l'AERES ou dans les bases de données internationales) et 22 ouvrages ou chapitres d'ouvrages scientifiques publiés par les 85 enseignants-chercheurs de l'EHESP.

## Habilitation à diriger les recherches

En 2014, l'EHESP a poursuivi l'accompagnement de ses professeurs pour l'obtention de leur Habilitation à diriger des recherches (HDR), et une HDR a été soutenue, amenant le nombre d'HDR à 28 (dont 9 professeurs associés ou honoraires).

## Partispace, un projet de recherche européen sur la jeunesse

L'EHESP a obtenu en 2014, avec l'université de Francfort, la co-coordination d'un projet de recherche financé par la commission européenne dans le cadre du programme « Horizon 2020 », le programme européen pour la recherche et l'innovation. L'investissement de Patricia Loncle et du bureau d'aide aux contrats a porté ses fruits, et a permis de franchir les étapes très sélectives de cet appel à projet européen.

Le projet intitulé « PARTISPACE » porte sur les espaces et les styles de participation des jeunes, avec une analyse des modalités de participation formelle, non-formelle et informelle des jeunes dans les villes européennes. Il réunit des partenaires de 10 établissements universitaires, dans 8 pays européens (outre l'Allemagne et la France, l'Italie, la Bulgarie, la Turquie, la Suisse, la Suède et l'Angleterre). Une analyse comparative sera menée dans ces pays aux réalités contrastées du point de vue des contextes politiques et de leur manière d'organiser le soutien public aux parcours des jeunes vers l'âge adulte. S'appuyant sur des méthodes qualitatives, cette recherche visera à analyser la manière dont les jeunes de 15 à 30 ans peuvent participer activement aux décisions qui les concernent et, plus généralement, à la vie de leurs communautés.

Le budget obtenu pour ce projet s'élève à plus de 1,9 millions d'euros, dont plus de 260 000 € pour l'EHESP. L'équipe du bureau d'aide aux contrats est chargée de la coordination administrative du projet, et Patricia Loncle assurera la coordination scientifique de 3 des 8 workpackages de la recherche, de mai 2015 à avril 2018.

## 4 - L'expertise de l'EHESP : quelques illustrations

### Réalisation d'un support pédagogique innovant sur la problématique du handicap

Au cours de l'année 2014, une opération d'expertise, portant sur la réalisation d'un matériel de formation sur la participation sociale des personnes en situations de handicap, a été finalisée dans le cadre d'un programme européen Leonardo/Erasmus+ de formation tout au long de la vie. Le soutien financier de la Commission européenne obtenu pour la période 2012-2014 a permis à un ensemble d'organismes opérateurs de formation continue en Belgique, en Suisse, en Roumanie et en France, tous membres du Groupe International Francophone de Formation aux Classifications du Handicap (GIFFOCH), d'élaborer 48 heures de formation, réparties en 6 modules.

Conçus en lien avec la mise en œuvre progressive de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, ces modules, destinés aux professionnels concernés par la problématique du handicap, visent à développer deux champs de compétence :

- être capable d'appliquer une évaluation écosystémique des besoins particuliers d'une personne handicapée ou d'un groupe de personnes handicapées,
- être capable de construire des stratégies d'intervention favorisant la participation sociale, le développement de projets inclusifs et l'accès aux droits (éducation, travail, loisirs, citoyenneté, santé, etc.).

Au terme de ce projet, tous les partenaires disposent d'un kit pédagogique composé de diaporamas, de vidéos, d'un guide de formation qui leur permettent d'organiser des sessions de formation dans le cadre de leurs activités de formation continue.

### Suivi des politiques sociales en Europe

Dans le contexte de la nouvelle méthode ouverte de coordination (MOC), l'Union Européenne a lancé un appel d'offre destiné à structurer un réseau européen chargé de fournir à la Commission européenne une appréciation non gouvernementale sur l'application des politiques sociales dans les différents pays européens. Une équipe de l'EHESP, composée de 5 enseignants-chercheurs a contribué à répondre positivement à cet appel en rejoignant le réseau européen de politique sociale (ESPN) qui rassemble 28 équipes issues chacune d'un pays membre et complétées par plusieurs équipes d'autres pays candidats ou voisins de l'UE. De manière plus précise, il s'agit de présenter chaque année et pour chaque pays, différents points de situation sur la mise en œuvre des politiques, principalement dans les domaines des retraites, de la dépendance, du handicap, de la santé et de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Ces contributions visent notamment à renforcer les lignes d'argumentation des directions sociales de la Commission face aux directions financières et économiques. En d'autres termes, il s'agit de donner un contenu à l'idée selon laquelle le social ne doit pas être seulement considéré comme un coût mais avant tout comme un investissement pour l'avenir.

### 3° Plan national santé environnement

L'année 2014 aura été marquée par une participation importante du DSET&GS à l'élaboration du nouveau Plan National Santé Environnement. Les travaux avaient été lancés par le Premier Ministre, lors de son discours de clôture de la Conférence Environnementale de 2013. Les trois groupes de travail, chapeautés par un comité de pilotage interministériel, regroupaient des représentants du GSE (Groupe Santé Environnement), ainsi que des représentants des principales parties prenantes concernées. Celui présidé par une enseignante de l'EHESP, traitait de la formation, l'information et la dynamique territoriale et comprenait plus de 30 personnes.

Les trois groupes de travail et le Comité d'Appui Scientifique mis en place ont produit un rapport complet en juin 2014, diffusé en parallèle du projet de PNSE soumis à consultation publique. Ce travail très engageant aura des retombées multiples pour l'EHESP : reconnaissance de son expertise en santé-environnement, ouverture du réseau de contacts professionnels, introduction dans les formations de la démarche et de ses résultats.

### Réduction des risques liés à la conchyliculture

Un groupe d'experts de l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) sur l'efficacité des dispositifs de traitement de l'eau de mer contaminée pour la conchyliculture a été présidé par une enseignante-chercheuse de l'EHESP. Il avait pour objectif de définir les conditions nécessaires aux conchyliculteurs pour continuer à exploiter leurs installations en cas de contaminations microbiologique ou phycotoxique de l'eau de mer alimentant les bassins de stockage des coquillages.

La première partie du travail a été consacrée à l'identification des dangers microbiologiques et phycotoxiques à prendre en compte. La deuxième s'est attachée à réaliser une évaluation de l'efficacité des dispositifs de traitement de l'eau vis-à-vis des dangers considérés comme significatifs. Ce travail constitue un très bon exemple, pour nos élèves en formation en évaluation et gestion des risques sanitaires, de mesures de gestion à mettre en place en cas de contaminations microbiologiques et phycotoxiques des milieux pour continuer l'exploitation des ressources.

### La Campagne Nationale Ecole du LERES

En 2005, le LERES a fait le choix d'élargir et de développer son expertise dans le domaine de l'environnement intérieur, en complément de son expertise « historique » sur l'eau, reconnue internationalement.

Après 4 thèses soutenues, 12 projets de recherche nationaux et 25 publications scientifiques dans des revues internationales de premier rang, le LERES a ainsi été retenu en juillet 2013 par l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) pour réaliser les analyses de composés organiques semi-volatils (COSV), de

métaux et d'allergènes sur les échantillons prélevés dans le cadre de la campagne nationale menée dans 300 écoles élémentaires et maternelles de France.

Les mesures portent sur l'air respiré et les poussières déposées au sol. De nombreuses substances chimiques et agents biologiques sont analysés. Depuis septembre 2013, plus de 200 échantillons de poussières et d'air intérieur ont déjà été réceptionnés et analysés au LERES. Cette campagne se poursuit jusqu'en 2011.

### Recommandations de l'OMS pour la gestion d'épidémies de méningites

Les épidémies de méningite à méningocoque représentent un problème majeur pour la santé des populations et les systèmes de santé dans la Ceinture africaine de la méningite. Par exemple, un pays comme le Burkina Faso compte 15 000 cas par épidémie, et on enregistre 10% de décès et 20% de survivants avec des séquelles. Un vaccin conjugué contre le sérotype A du méningocoque vient d'être introduit dans les populations de la Ceinture, et a permis d'éliminer les épidémies du sérotype A. Cependant, d'autres sérotypes méningococciques à potentiel épidémique, existent.

Dans ce cadre, l'OMS a mis en place le Meningitis Outbreak Response Guideline Développement Group, dont un enseignant-chercheur de l'EHESP fait partie. Ce groupe a formulé des lignes directrices de gestion d'épidémies de méningites, publiées en décembre 2014.

Cette expertise a des retombées dans l'enseignement supérieur : deux doctorants du réseau doctoral en santé publique font leurs

recherches sur les stratégies vaccinales et de surveillance des méningites. La prévention vaccinale et les stratégies de surveillance sont des sujets mobilisés dans les différentes formations de l'EHESP (Master of Public Health, formations statutaires, formation continue).

### Groupe de travail « recherche en santé publique » de l'EUPHA

La « European Public Health Association » (EUPHA) est une organisation non gouvernementale européenne qui associe quelques 41 sociétés nationales de santé publique. L'EHESP en est membre institutionnel. L'objectif de l'EUPHA est de renforcer la production de connaissances, de contribuer à la définition de politique et à l'identification de bonnes pratiques en santé publique. L'association organise son action dans les quatre domaines suivants : la recherche, les politiques de santé, les pratiques en santé publique et la formation. Lors de la dernière conférence de l'EUPHA (Glasgow, novembre 2014), les travaux d'un groupe d'experts nationaux incluant un enseignant-chercheur de l'EHESP, ont débuté pour animer la dimension recherche. Le programme de travail réserve une place importante à la recherche sur les systèmes de santé, notamment à leur capacité d'adaptation aux défis que représentent l'équité, la performance et la soutenabilité financière, faisant ainsi écho à une des deux orientations majeures énoncée dans le COP de l'EHESP.



## 5 - Des acteurs, des ressources

### La gouvernance, les instances

Le **conseil d'administration** comprend 33 membres :

- 19 membres nommés conjointement par les ministres de tutelle : représentants de l'Etat, des organisations syndicales les plus représentatives d'employeurs et de salariés, des établissements publics de santé, des associations d'anciens élèves, personnalités qualifiées dans les domaines d'activité de l'école,
- 14 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres personnels d'enseignement et de recherche, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et représentant des autres étudiants.

Il s'est réuni à 5 reprises au cours de cette année 2014, avec des séances très largement consacrées à l'examen du projet de Contrat d'objectifs et de performance 2014-2018 (19/02) et sa validation (26/03) ou sur des dossiers particulièrement importants pour l'Ecole et son avenir : présentation du rapport sur l'évolution de l'organisation par la mission d'appui IGAS et du plan d'actions afférent (02/07) ; validation des statuts de la Comue et du contrat de site USPC (02/07) ; avis sur la candidature du nouveau directeur de la recherche et validation de la refonte de la formation « directeur d'hôpital » (15/10) ; suppression du département des sciences infirmières et paramédicales et création d'un centre d'appui et de ressources pédagogiques (17/12).

Le **conseil scientifique** comprend 20 membres :

- 8 personnalités qualifiées extérieures à l'école désignées par les ministres de tutelle et par le conseil d'administration,
- 12 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs titulaires d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, des autres enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, des personnels ingénieurs et techniques de recherche, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat.

Le **conseil des formations** comprend 33 membres :

- 22 membres nommés : représentants de l'Etat nommés conjointement par les ministres de tutelle, personnalités qualifiées dans les domaines d'activités de l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants des organisations syndicales les plus représentatives des corps de fonctionnaires formés à l'école nommés conjointement par les ministres de tutelle, représentants désignés par la fédération hospitalière de France,
- 11 membres élus : représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs de rang de professeur, représentants des autres enseignants-chercheurs, des personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé, des élèves fonctionnaires, des étudiants inscrits en vue de la préparation du doctorat et des autres étudiants.

Ces deux instances consultatives se sont réunies au cours de cinq séances chacune, avec deux séminaires communs : l'un en février sur le projet de contrat d'objectifs et de performance, et l'autre en septembre sur les liens entre formation, recherche et expertise.

Par ailleurs, deux instances issues des résultats des élections professionnelles siègent régulièrement :

Le **comité technique**, composé de 8 représentants du personnel et de 2 représentants de l'administration, est réuni et consulté sur un certain nombre de dossiers avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration.

Le **comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** (CHSCT) composé de 8 représentants du personnel et de 2 représentants de l'administration. Le CHSCT est un acteur primordial en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Il collabore avec les représentants de l'administration en apportant des suggestions sur les problématiques rencontrées par les personnels et propose des actions de prévention.

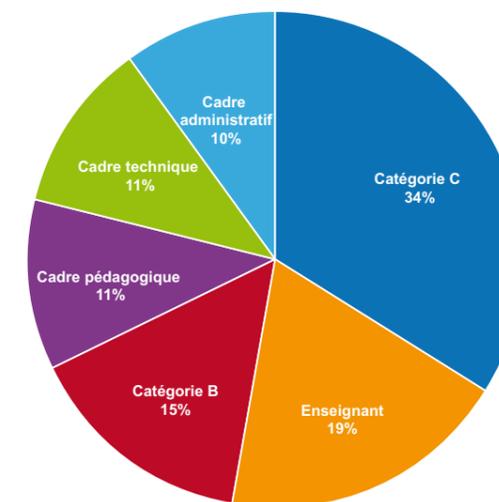
Leur composition a été renouvelée lors des élections professionnelles organisées en décembre 2014, avec un taux de participation des personnels de plus de 75 % à ce scrutin.

### Les ressources humaines

#### Effectifs rémunérés

- En moyenne en 2014, l'EHESP a employé 418 personnes, dont 81 enseignants et 50 personnes sur des contrats de recherche financés sur ressources propres,
- 374 élèves fonctionnaires rémunérés,
- 13 équivalents temps plein doctorants,
- 1 359 intervenants extérieurs ont assuré des enseignements ou participé à des jurys,
- 88 stagiaires pris en charge par l'Ecole.

**Répartition des effectifs au 31/12/2014 par catégorie d'emploi :**



Parmi les personnes de catégorie A (hors enseignants), 97 personnes sont classées dans la catégorie « ingénieurs d'études ou ingénieurs de recherche ». Elles se répartissent de la façon suivante :

- Administration-pilotage : 20
- Expertise : 19
- Pédagogie : 23
- Recherche : 35

Le taux de féminisation de l'ensemble de l'effectif est élevé (75%) dans toutes les catégories à l'exception des enseignants pour lesquels il y a une réelle parité.

### L'hôtellerie et restauration

Les résidences et le restaurant, destinés aux élèves, stagiaires, conférenciers et au personnel, ont fourni 83 448 nuitées et servi 115 509 repas. Sur les 115 000 plateaux, 99 000 ont été servis le midi et 16 000 le soir.

La politique des ressources humaines a mis en 2014 l'accent sur plusieurs points :

- la réalisation de la **cartographie de l'ensemble des postes et fonctions** de l'établissement,
- l'**accompagnement des personnels pour passer les concours** dans le cadre de la promotion interne,
- le **développement de l'accueil de personnel en situation d'insertion** (contrats d'avenir, apprentissage, stagiaires).

La DRH est correspondant sur l'égalité hommes/femmes et participe à ce titre aux travaux conduits dans le cadre de la Conférence des grandes écoles et de la Conférence des présidents d'universités.

L'EHESP s'est également engagée dans une démarche « qualité de vie au travail et prévention des risques psychosociaux ».

#### Bilan de la formation

270 000 € de budget - 1 926 jours de formation

**Points forts et orientations des actions de formation pour l'année 2014 :**

- **adaptation à l'emploi, développement des compétences des agents dans leur quotidien et évolution des emplois dans le projet de l'EHESP (71%)** : accompagnement au changement (avec notamment un important volet management auprès de cadres), formations linguistiques
- **développement des compétences des salariés et participation à l'évolution de leur qualification (29%)** : pratiques professionnelles, efficacité personnelle, préparation aux concours ou formation diplômante (Master, doctorat)

#### Recrutement

27 recrutements ont été réalisés sur l'année 2014 et 39 personnes ont quitté l'établissement (hors ressources propres).

## Le compte financier

### Les données clés

	Exercice 2014	Rappel 2013
<b>Produits</b>	57 300 k€	56 952 k€
<b>Charges</b>	56 432 k€	54 715 k€
<b>Résultats</b>	+868 k€	+2 237 k€
<b>Capacité d'autofinancement</b>	2 901 k€	4 826 k€
<b>Dépenses d'investissement</b>	5 344 k€	4 523 k€
<b>Apport /prélèvement en fonds de roulement</b>	-1 441 k€	+1 005 k€
<b>Fonds de roulement de l'EHESP</b>	14 478 k€	15 919 k€

### Les ressources 2014

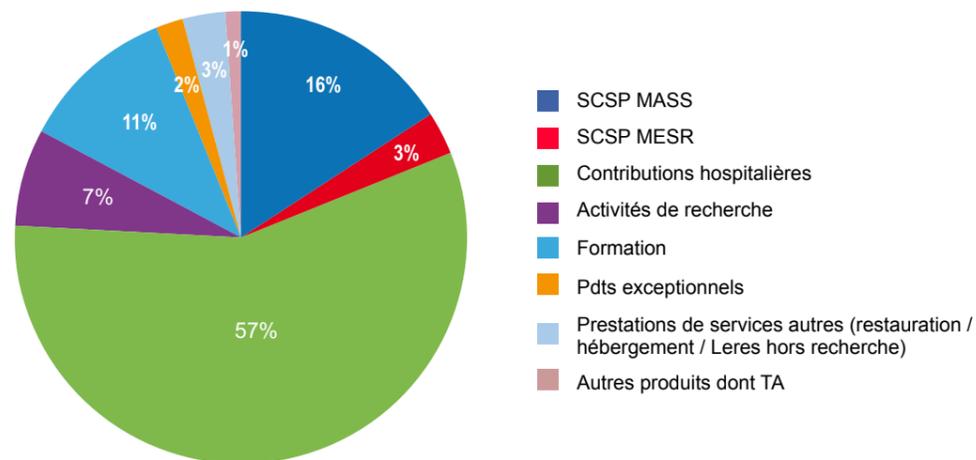
- Une revalorisation du patrimoine par France Domaine avec l'inscription d'une valeur d'actif actualisée dans les comptes
- Le démarrage des chantiers IRSET et MSHB sur le campus
- La liquidation du GIE des Presses avec l'inscription du boni réalisé (+1 091 k€)
- Un « double gel » appliqué par le MASS sur la subvention pour charge de service public (-700 k€)
- Une réduction du plafond d'emploi de 18 postes
- Une hausse des ouvertures aux places de concours hospitaliers impactant, de fait, la masse salariale et les charges de fonctionnement de l'école (+2 680 k€)

**Les produits 2014 de l'EHESP sont de 57 300 k€** en évolution de +0,6% comparé à 2013 (+348 k€).

Ils sont répartis entre :

- Les subventions pour charges de service public versées par le MASS et le MESR pour un montant global de 11 334 k€
- Les contributions dues par les établissements relevant de la fonction publique hospitalière pour un montant de 32 448 k€
- Les produits générés par l'activité de l'école pour un montant de 12 420 k€ dont :

- Activités de formation : 6 378 k€
- Conventions de recherche : 3 890 k€ (dont LERES 1 381 k€)
- Produits de l'hôtellerie et de la restauration : 1 594 k€
- Prestations d'analyse du LERES : 302 k€

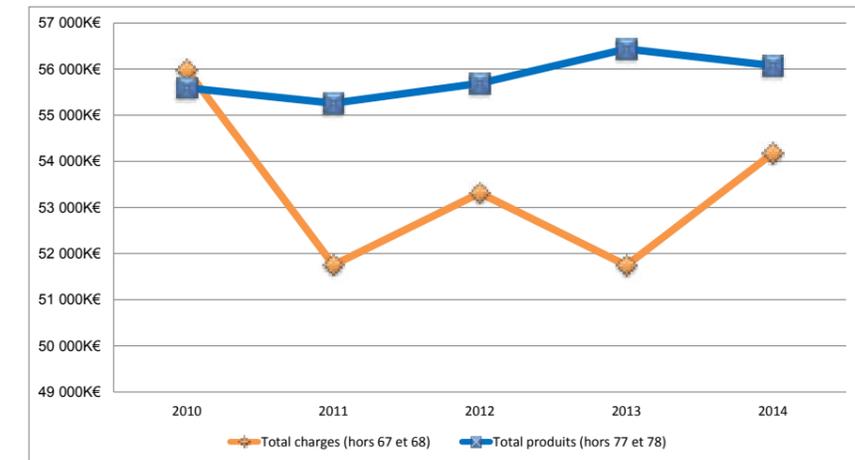


### Les charges d'exploitation 2014

Les charges de l'EHESP pour 2013 sont de 56 432 k€. Elles s'inscrivent en légère hausse (+284 k€) comparé à 2013.

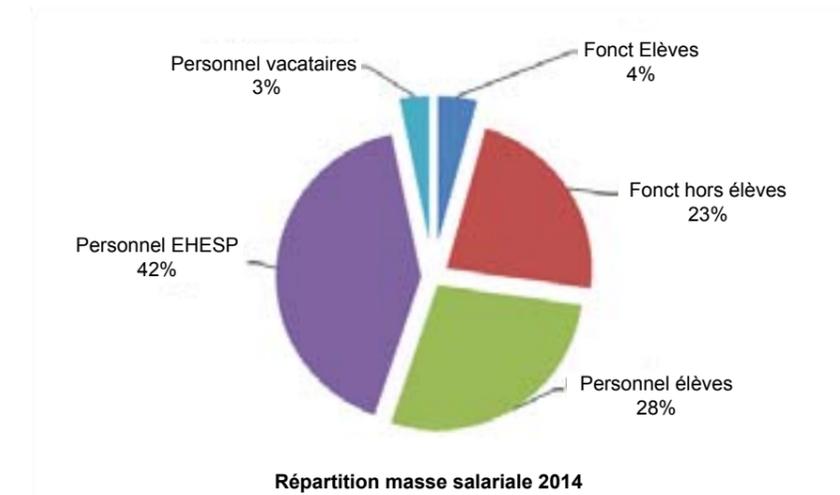
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 15 325 k€ décomposées comme suit :

- Charges de fonctionnement hors élèves : 12 867 k€
- Indemnités de stage et frais de déplacement élèves : 2 458 k€



Les dépenses de personnel s'élèvent à 41 107 k€ décomposées comme suit :

- Vacances : 1 855 k€
- Personnel de l'EHESP : 23 426 k€
- Rémunérations des élèves : 15 826 k€



## Le système d'information et de télécommunication

### Le système d'information : une nouvelle dimension des activités de l'EHESP

Les nouvelles technologies sont un vecteur incontournable de l'évolution des outils utilisés par les professionnels de l'Ecole. Elles constituent un enjeu de plus en plus important pour la concrétisation des partenariats développés avec d'autres structures. La sécurité des données et des installations sont un enjeu quotidien pour les services informatiques et un investissement important pour l'Ecole. Les logiciels qui y répondent contribuent à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des apprenants, mais exigent aussi une adaptation des pratiques de travail des personnels.

### Des services plus performants

L'évolution des infrastructures (matérielle et logicielle) permet de répondre à des besoins croissants, que ce soit pour les réseaux, le stockage ou le traitement des données. De plus, des évolutions constantes sont nécessaires pour renouveler les équipements et rester en pointe au niveau technologique.

### Des réalisations et des projets majeurs pour le système d'information

- L'Ecole s'est dotée, fin 2014, d'un accès Wifi sécurisé et authentifié (« Eduroam ») qui permet désormais un accès au réseau lors d'un déplacement hors de son établissement d'origine au niveau international (200 établissements et 450 sites enseignement supérieur recherche utilisent ce service qui est déployé dans une quarantaine de pays)
- Le projet de mise en œuvre du système d'information de gestion des ressources humaines se poursuivra en 2015, après la mise en œuvre des outils de paie en 2014.
- Le système de gestion de bibliothèque est désormais en production et permet d'accéder à l'ensemble des ressources bibliographiques en ligne.
- Le projet de mise en œuvre du système d'information de gestion de laboratoire initié en 2014 se poursuivra en 2015.
- Le projet de gestion de la scolarité et des enseignements pour assurer la gestion des rentrées de janvier 2015 a été mis en œuvre et se poursuivra sur 2015 et 2016 par le déploiement du système d'information dans son ensemble.

## L'immobilier

### Réhabilitation bâtiment Robert Debré

Réception de la dernière phase de travaux en juillet 2014

- Coût : 10 M€
- 4,5 ans de travaux en site occupé
- 7 600 m<sup>2</sup> de surfaces utiles réhabilitées
- 800 m<sup>2</sup> de surfaces de bureau créées
- 489 m<sup>2</sup> de surfaces démolies
- Effectifs : 1484 personnes
- Bâtiment classé en 2e catégorie type R avec activités de type L pour les amphithéâtres
- Avis favorable de la commission de sécurité d'arrondissement de Rennes : 5 novembre 2013

### Maison des sciences de l'homme en Bretagne

Travaux débutés en septembre 2014

- Coût : 9,3 M€
- Surface : 3 696 m<sup>2</sup> de surface utile (dont 1 amphithéâtre de 200 places)
- Effectifs :
  - Capacité établissement recevant du public (ERP) : 776 personnes
  - Administratif : 99 personnes
- Calendrier : livraison juillet 2016
- Bâtiment classé en E.R.P. 2<sup>e</sup> catégorie, type R avec activités de type L pour l'amphithéâtre et la salle de conférence

### IRSET

Travaux débutés en juin 2014

- Coût : 16 M€
- Surface (tranche 1) : 4 086 m<sup>2</sup> de surface utile
- Effectifs (tranche 1) : 136 personnes
- Calendrier : livraison décembre 2015
- Bâtiment classé en code du travail



Juin 2015

Direction de la communication EHESP

Crédits Photos : direction de la communication EHESP - Service multimédia EHESP





Ecole des hautes études en santé publique  
Avenue du Pr L. Bernard  
CS 74 312 - 35 043 Rennes cedex  
[www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

